

# *La démocratie et la citoyenneté*

*Ateliers d'animation thématique*

*À l'intention des formatrices et formateurs*

*en alphabétisation*

*Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière 2000*

# *La démocratie et la citoyenneté*

*Ateliers d'animation thématique*

*À l'intention des formatrices et des formateurs  
en alphabétisation*

*Conception du projet : Mme Claudine Gagnon*

*Coordination : Mme Nathalie Verreault*

*Rédaction : Mme Claire Cournoyer*

*Mise en forme : Mme Murielle Naud-Létourneau*

*Révision linguistique : Mme Nicole Sévigny*

*Remerciements :*

*Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière désire remercier toutes les apprenantes et tous les apprenants qui ont participé à la validation des ateliers d'animation thématique de ce projet.*

*Nous remercions également le Musée de la civilisation de Québec pour la visite de l'exposition «De quel droit ? 50 ans après, un regard sur la situation des droits humains.»*

*Ce document a été produit dans le cadre des initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation (IFPCA).*

*Ateliers*

## Liste des ateliers

Atelier 1	Présentation des ateliers et définitions des concepts
Atelier 2	Lettre au Musée
Atelier 3	Assemblée générale annuelle de Alpha-Entraide
Atelier 4	Retour sur l'assemblée générale annuelle de Alpha-Entraide
Atelier 5	La démocratie, la citoyenneté et l'histoire a) dans le monde : La Grèce et l'Angleterre
Atelier 6	La démocratie, la citoyenneté et l'histoire b) dans le monde : Les États-Unis et la France
Atelier 7	La Déclaration universelle des droits de l'Homme
Atelier 8	La démocratie, la citoyenneté et l'histoire c) au Canada et au Québec
Atelier 9	Ici : comment se vivent la démocratie et la citoyenneté
Atelier 10	Les lieux de pouvoir dans notre vie
Atelier 11	Les lieux de pouvoir dans notre vie
Atelier 12	Les institutions
Atelier 13	Les institutions : élections municipales
Atelier 14	L'assemblée générale des participantes et des participants
Atelier 15	Les mouvements sociaux
Atelier 16	Les mouvements sociaux
Atelier 17	Les valeurs
Atelier flottant 1	Visite au Musée de la Civilisation pour l'exposition : «De quel droit ?»
Atelier flottant 2	Retour sur la visite au Musée
Atelier flottant 3	Atelier supplémentaire prévu afin de compléter et de terminer un atelier qui prend plus de temps.

## **ATELIER 1 : PRÉSENTATION ET DÉFINITIONS**

### ***Proposition de contenu des ateliers et d'un calendrier des activités de septembre à décembre***

Une copie du calendrier et du contenu des ateliers est remise à chaque personne.

Expliquer que nous allons faire de l'alphabétisation (du français et du calcul), mais **plutôt** que de travailler sur des textes avec des sujets variés, nous utiliserons des documents qui parlent des notions de **démocratie et de citoyenneté**. Nous ferons toutefois les mêmes types d'exercices (lecture, écriture et calcul) que ceux auxquels les apprenants et les apprenantes sont habitués.

- *Pourquoi avoir choisi de parler de démocratie et de citoyenneté ?*

- En 1998, c'était le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Dans cette déclaration, il y a 30 articles qui essaient de dire ce dont chaque être humain a besoin pour que nous soyons tous capables de bien vivre ensemble, c'est-à-dire en société.

- Il y a 50 ans, nous avons essayé de nous donner des principes pour vivre ensemble. Qu'est-ce que cela a donné ? Où en sommes-nous rendus aujourd'hui ? Qu'est-ce que la démocratie aujourd'hui ? Être citoyen, citoyenne, qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui ?

Comme nous aurons un thème «central», nous aurons certaines activités particulières qui se dérouleront pendant tout l'automne autour de ce même sujet :

1. Nous allons monter un DICTIONNAIRE des termes que nous utiliserons (par exemple : démocratie - qu'est-ce que cela veut dire pour nous ?). Nous allons donner des définitions simples et dans nos mots.

2. Nous pourrions créer un «TABLEAU DE NOS EXPÉRIENCES PERSONNELLES EN LIEN AVEC LES THÈMES» qui deviendra une mosaïque constituée de petites **histoires de la** vie quotidienne qui illustrent la démocratie et la citoyenneté dans nos vies.

Démocratie et citoyenneté

Proposer le calendrier des activités (lecture en groupe) et les heures prévues pour les ateliers. Poursuivre avec une discussion afin de s'assurer que le tout convient. S'il y a lieu le contenu pourra être modifié

### ***Exposition sur les Droits de l'Homme au Musée de la Civilisation***

Tout au long de l'automne, nous aborderons les thèmes de la démocratie et de la citoyenneté. Le Musée de la Civilisation présente jusqu'en janvier 2000, une exposition qui célèbre les 50 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il serait très intéressant pour nous, qui travaillerons sur ce sujet pendant un certain temps, d'aller voir la façon dont on traite ce sujet.

Cette exposition comprend essentiellement des documents audiovisuel et visuels : il y a peu de documents écrits.

Il est possible pour les groupes d'alpha populaire d'aller voir l'exposition GRATUITEMENT. Il suffit d'en faire la demande par écrit.

- nous allons rédiger une lettre en groupe ;
- nous devons réserver un samedi ou un dimanche pour y aller, car le Musée n'est pas ouvert le soir.

Cette visite devrait avoir lieu après l'atelier 7 (Déclaration universelle des droits de l'Homme).

### ***L'Assemblée générale annuelle de Alpha-Entraide le 27 septembre 1999***

Les participantes et les participants seront invités à assister à l'assemblée générale annuelle dans le cadre des ateliers thématiques parce que la façon de fonctionner de Alpha-Entraide est une application, à très petite échelle, de la démocratie et de la citoyenneté.

Les participantes et les participants pourront observer ce qui se passe et ce qui se dit pendant l'assemblée générale. Nous reparlerons plus tard à l'automne de cette rencontre.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> La date prévue et «obligatoire» pour l'AGA de Alpha-Entraide nous contraint à séparer dans le temps le moment où les participants assisteront à la rencontre et le moment où Ton étudiera le fonctionnement de l'organisme par rapport à la démocratie et la citoyenneté. Malgré cette difficulté, nous avons choisi de proposer aux participantes d'assister à l'AGA afin que chacun ait un cadre de références réel, concret avec lequel elle et il pourra faire des liens tout au long de l'automne.

## ***Les concepts de démocratie et de citoyenneté***

### Le groupe comme MODÈLE

Se servir de l'expérience du groupe pour expliquer les concepts de *démocratie* et de *citoyenneté*, afin de voir si nous les appliquons dans nos vies. Discuter de nos règles de fonctionnement en tant que groupe, des valeurs qui sous-tendent nos comportements les uns envers les autres, de notre façon de travailler ensemble et de prendre des décisions, de notre implication dans les ateliers, du type de relation qui est établi entre l'animatrice et les participantes et les participants, etc.. Essayer ensuite de faire des liens avec notre façon de vivre ensemble en société.

### **On discute**

- de nos règles de fonctionnement en tant que groupe (quelles sont-elles ?, que se passerait-il si nous ne les avions pas ?),
- des valeurs qui guident nos comportements les uns envers les autres (respect, égalité, etc., que se passerait-il si nous options pour d'autres valeurs, par exemple, la loi du plus fort ?) ;
- de notre façon de travailler ensemble et de prendre des décisions (discussion ? vote ?) ;
- de notre implication pendant les deux ateliers (ex. : on donne son idée ; on explique souvent à un pair) dans les ateliers,
- du type de relation qui est établi entre l'animatrice (animateur) et les participantes et les participants (ex. : est-ce qu'elle (il) décide tout ?, est-ce qu'elle (il) prend position ?), etc.

Écrire les éléments essentiels (mots) sur un grand carton. Ce document peut être conservé et affiché. Nous pourrions y revenir souvent au cours de l'automne.

### **On essaie de faire des liens**

On essaie de faire des liens avec notre façon de vivre ensemble en société (en général, au travail ou dans la famille). Il s'agit ici de faire ressortir les principes, les valeurs démocratiques que nous appliquons, peut-être sans le savoir, dans notre vie quotidienne.

Par exemple, partir d'une règle de fonctionnement identifiée par les apprenantes et les apprenants et voir comment elle s'applique (ou ne s'applique pas) dans la société à partir d'une situation concrète.

Essai de définition

## **Démocratie**

### **Qu'est-ce que la démocratie ?**

Remue- méninges : les participantes et les participants sont invités à dire leur définition. Écrire les mots-clés sur des affiches que l'on posera sur les murs . Pour initier la discussion, proposer une définition simple.

## **Exercice**

Les participantes et les participants écriront leurs idées en un ou quelques mots sur des bouts de carton. Ensuite, ils mettront tous les cartons en commun et ils s'amuseront à construire, à défaire et à refaire des phrases avec les mots sur les cartons. Ils compléteront verbalement les mots qui manquent (verbes, mots de liaison, etc.). Prendre en note les phrases que le groupe aura créées.

Les participantes et les participants seront invités à vérifier l'orthographe des mots qu'ils auront choisis avant de les écrire sur les cartons.

Écrire quelques phrases créées pendant le jeu, par les participantes et les participants sur une feuille. Choisir au hasard des phrases qui seront données en dictée.<sup>2</sup> Les «avancés» pourront écrire les phrases au complet alors que les «débutants» écriront les mots-clés reliés au thème. Faire une correction collective.

Rédiger ensemble une définition commune (qui convient à toutes et tous) du mot.

## **Citoyenneté**

Reprendre la même démarche que pour le concept de démocratie.

<sup>2</sup> Cet exercice répond à un désir exprimé par le groupe de faire des dictées.



## **Affiches**

Les participantes et les participants prépareront deux affiches , une pour la démocratie et **une pour** la citoyenneté, sur lesquelles ils inscriront les définitions qu'ils auront données. Ces définitions seront exposées sur le mur et pourront être remodelées ou complétées tout au long de **l'automne**.

## **ATELIER 2 : LETTRE AU MUSÉE**

### ***Rédaction d'une lettre pour la visite au Musée de la Civilisation=>***

#### Informations générales

=> Le nom de l'exposition est : «De quel droit ?» La présenter comme suit: «50 ans après la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, les luttes d'hommes et de femmes et même d'enfants, mais aussi d'organismes d'ici et d'ailleurs pour la reconnaissance en tout lieu de ces droits fondamentaux.»

=> La lettre doit être adressée à Madame Paule Mignot au Musée de la Civilisation, 85, rue Dalhousie à Québec (C P . 155, suce. B, G1K 7A6). Tél. : (418) 643-2158.

=> Les heures de visite du Musée à partir de la Fête du Travail sont du mardi au dimanche de 10 h à 17 h. Le prix d'entrée est de 7,00 \$ par adulte et c'est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

La lettre, et cela est vrai pour toute autre demande d'information, doit absolument contenir certaines informations pour que la personne qui la reçoit comprenne de quoi il s'agit.

### **Exercice**

La première étape sera de trouver : ce que nous voulons dire à Mme Mignot ? En groupe nous nous poserons la question : pourquoi voulons-nous lui écrire ? Écrire les mots importants sur un tableau sous forme télégraphique.

**Exercice<sup>1</sup>**

**Équipe de deux**

**NOM :** \_\_\_\_\_ **DATE :** \_\_\_\_\_

*La lettre doit contenir les informations suivantes :*

- remerciements.
  
- Quel est notre sujet ? Écrivez vos idées.

---

---

- Que voulons-nous ? Quelle est notre demande ? Écrivez vos idées.

---

---

- qui sommes-nous ? On se présente. Écrivez vos idées.

<sup>1</sup> Quand on a fini, on échange nos réponses en groupe.

### Exercice

- La seconde étape sera de faire le corps de la lettre. Dans quel ordre devrait-on écrire nos idées, nos paragraphes ?
- est-ce que nous devrions nous présenter avant d'écrire des remerciements ? On établit dans quel ordre nous allons présenter nos idées.

Commencer la rédaction de la lettre ensemble. Les participantes et les participants donnent les idées qu'elles et qu'ils avaient écrites. Écrire les phrases sur un tableau pour que tout le monde voit. Écrire d'abord la lettre au complet et après, corriger les fautes ensemble.

Une personne est choisie pour dactylographier la lettre.

### ***Brève présentation d'Alpha-Entraide en vue de l'assemblée générale annuelle***

Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière est un organisme communautaire. Il a été créé pour offrir gratuitement à la population des services d'alphabétisation populaire.

Alpha-Entraide peut exister parce que :

- il reçoit de l'argent du M.E.Q. qui lui permet de louer un local pour donner les ateliers, de fournir des outils de travail aux employés et aux participants, d'embaucher des personnes pour donner les services ;
- des personnes s'engagent bénévolement afin d'assurer son existence : Elles s'engageront soit comme membre du conseil d'administration, soit comme personne ressource auprès des parents dans le volet d'aide aux devoirs ou soit comme bénévole dans les ateliers d'alpha, etc.
- Alpha-Entraide reçoit des dons (matériel et argent) venant d'autres organismes du milieu.

La structure de Alpha-Entraide est très simple parce que, comme organisme communautaire, elle se veut accessible et près des gens . Pour ce faire, il y aura :

- un conseil d'administration composé de sept personnes élues, (dont deux personnes qui représenteront les participant(e)s lors de l'assemblée générale annuelle ;
- des employées et employés qui assureront les services ;
- les participantes et participants qui s'engageront volontairement dans les activités.

Ces trois groupes sont interreliés et formeront ensemble Alpha-Entraide. Les trois devront exister afin qu'Alpha-Entraide existe.

Expliquer que nous leur demandons d'assister à l'assemblée générale annuelle pour observer tout ce qui se passe, la façon dont cela fonctionne , qui fait quoi, etc. Plus tard à l'automne, nous reparlerons de cette rencontre et nous ferons des liens avec tout ce que nous aurons vu.

Avant la rencontre, les participantes et les participants recevront différents documents écrits (ordre du jour, procès-verbal de la dernière assemblée générale, états financiers, etc.).

- Nous demanderons aux participantes et participants de conserver les documents qui leur seront remis car ces derniers en auront besoin pour travailler ;
- Nous leur expliquerons que les documents seront lus à voix haute par une personne désignée (présidente de l'assemblée)

Remettre l'exercice à compléter lors de l'assemblée générale annuelle.

**Exercice**

**Débutants et avancés**

**NOM :** \_\_\_\_\_ **DATE :**

*ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE*

Calculez :

- le nombre de personnes présentes à l'assemblée : \_\_\_\_\_
  - combien d'hommes : \_\_\_\_\_
  - combien de femmes :
  
- combien de fois chaque personne a pris la parole, c'est-à-dire qu'elle s'est adressé à l'assemblée :
  - .....;
  - .....;
  - .....;
  
- les membres du conseil d'administration qui sont présent(e)s :

## CORRIGÉ

### *ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE*

- le nombre de personnes présentes à l'assemblée
  - combien d'hommes : \_\_\_\_\_
  - combien de femmes :
  
- combien de fois chaque personne a pris la parole, c'est-à-dire qu'elle s'est adressé à l'assemblée :
  - .....;
  - .....;
  - .....;
  
- les membres du conseil d'administration qui sont présent(e)s

**ATELIER 3 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE ALPHA-ENTRAIDE**

Les participantes et les participants assisteront à la rencontre.

Elles et ils devront compléter l'exercice remis lors du dernier atelier.



**ATELIER 4 : RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

***Retour sur la visite au Musée de la Civilisation***

- la lettre ;
- la date de la visite et l'organisation.

***Retour sur l'assemblée générale annuelle de Alpha-Entraide***

**Échanges**

- Que pensent les participantes de l'expérience ?
- Est-ce qu'ils ont des questions par rapport au fonctionnement de la réunion, de l'organisme, etc. ?
- À partir de ce qu'ils auront observé pendant la réunion, peuvent-ils donner un exemple de démocratie ?, de citoyenneté ?
- Commentaires

***Exercices de calcul et de français reliés à l'assemblée générale annuelle.***

**Exercice**

**Débutants**

**NOM** \_\_\_\_\_

- (1) 17 personnes sont présentes à l'assemblée générale. 4 personnes partent à la pause. Combien de personnes restent jusqu'à la fin ?
- (2) 17 personnes sont présentes à l'assemblée. 9 sont des femmes. Combien sont des hommes ?
- (3) 5 membres du conseil d'administration sont présents à l'assemblée générale. Il y a 7 membres en tout. Il manque combien de membres du conseil d'administration ?
- (4) Parmi les membres du conseil d'administration, trois ont parlé. Mme Turmel nous a parlé 6 fois . Mme Benoit a animé la rencontre : elle a parlé 12 fois. M. Savoie a donné 4 fois des explications sur les États financiers et a répondu 3 fois à des questions.
- a) Qui a parlé le plus souvent ?

b) Placez par ordre croissant les personnes qui ont parlé (selon le nombre de fois qu'elles ont parlé)

c) Combien de fois ces 3 personnes ont-elles parlé en tout ?

d) Est-ce qu'ensemble, Mme Turmel et M. Savoie ont parlé plus souvent que Mme Benoit?

## CORRIGÉ

- (1) 17 personnes sont présentes à l'assemblée générale. 4 personnes partent à la pause. Combien de personnes restent jusqu'à la fin ?

$$\begin{array}{r} 17 \\ -4 \\ \hline 13 \end{array}$$

- (2) 17 personnes sont présentes à l'assemblée. 9 sont des femmes. Combien sont des hommes ?

$$\begin{array}{r} 17 \\ -9 \\ \hline 8 \end{array}$$

- (3) 5 membres du conseil d'administration sont présents à l'assemblée générale. Il y a 7 membres en tout. Il manque combien de membres du conseil d'administration ?

$$\begin{array}{r} 7 \\ -5 \\ \hline 2 \end{array}$$

- (4) Parmi les membres du conseil d'administration, trois ont parlé. Mme Turmel nous a parlé 6 fois . Mme Benoit a animé la rencontre : elle a parlé 12 fois. M. Savoie a donné 4 fois des explications sur les États financiers et a répondu 3 fois à des questions.

- a) Qui a parlé le plus souvent ?

*MME.BENOIT*  
(12 FOIS)

## Suite

- b) Placez par ordre croissant les personnes qui ont parlé (selon le nombre de fois qu'elles ont parlé)
- c) Combien de fois ces 3 personnes ont-elles parlé en tout ?
- d) Est-ce qu'ensemble, Mme Tunnel et M. Savoie ont parlé plus souvent que Mme Benoit?

Suite

- b) Placez par ordre croissant les personnes qui ont parlé (selon le nombre de fois qu'elles ont parlé)

*MME. TURMEL(6 FOIS) M.SAVOIE (7 FOIS) ,MME.BENOIT(12 FOIS)*

- c) Combien de fois ces 3 personnes ont-elles parlé en tout ?

$$\begin{aligned} M.SAVOIE + MME. TURMEL + MME BENOIT &= ? \\ 3 + 4 + 6 + 12 &= 25 \end{aligned}$$

- d) Est-ce qu'ensemble, Mme Turmel et M. Savoie ont parlé plus souvent que Mme Benoit? B

$$\begin{aligned} MME. TURMEL + M.SAVOIE &= ? \\ 6 + 3 + 4 &= 13 \text{ FOIS} \\ MME. BENOIT &= 12 \text{ FOIS} \\ &OUI \end{aligned}$$

**Exercice**

**Pour tous**

**NOM** \_\_\_\_\_ **DATE** \_\_\_\_\_

**À partir du Rapport financier, page 10<sup>1</sup> :**

- Trouvez le total des dépenses pour 1998 et 1999.

-  **dans la section Frais d'opération**

a) dans la section Frais d'opérations:

b) formation et perfectionnement

<sup>1</sup> Les participants et les participantes ont reçu une copie de ce document lors de l'AGA

## Suite

c) Matériel pédagogique

**- dans la section Frais généraux**

d) Trouvez le total des dépenses en frais financiers

**- dans la section Assurances :**

Ces dernières ont coûté plus cher en 1999. Elles ont coûté combien de plus ?



**À partir du Rapport financier, page 10<sup>2</sup> :**

- Trouvez le total des dépenses pour 1998 et 1999

	46606		47639		4937
	+3241		+3482		+51121
1999=	49847	1998=	51121	1999-1998	100968

**- dans la section Frais d'opération :**

a) faites le total des dépenses associations et cotisations

$$\begin{array}{r} 1999 + 1998 = ? \\ 265 \\ +241 \\ \hline 506 \end{array}$$

b) formation et perfectionnement

$$\begin{array}{r} 1999 + 1998 = ? \\ 335 \\ + 160 \\ \hline 495 \end{array}$$

<sup>2</sup> Les participants et les participantes ont reçu une copie de ce document lors de l'AGA

**Suite**

c) matériel pédagogique

$$1999 + 1998 = ?$$

326

+154

480

**- dans la section Frais généraux :**

d) Trouvez le total des dépenses en frais financiers

$$1999 + 1998 = ?$$

152

153

**- dans la section Assurances :**

Ces dernières ont coûté plus cher en 1999. Elles ont coûté combien de plus ?

$$1999-1998= ?$$

625

-609

**Exercice**

**Avancés**

**NOM :**

**DATE :**

- 1) Trouvez, en fraction, le nombre de femmes présentes à l'assemblée.
  
- 2) Si les hommes représentent les  $\frac{2}{3}$  des personnes présentes à l'assemblée, combien d'hommes y a-t-il à l'assemblée ?
  
- 3) Si 4 membres du conseil d'administration sur 8 sont présents à l'assemblée, quel est le pourcentage des membres présents ?
  
- 4) Si 17 personnes sont présentes à l'assemblée, combien de personnes doivent appuyer une proposition pour qu'elle soit adoptée à la majorité (la moitié+1) ?
  
- 5) Il y a eu 11 réunions du conseil d'administration pendant l'année. Chaque réunion a duré trois heures et demandait une heure de préparation à chaque membre. Combien d'heures ont été consacrées en tout à la préparation et à la tenue des réunions pendant l'année ?

## CORRIGÉ

- 1) Trouvez, en fraction, le nombre de femmes présentes à l'assemblée.

REPONSES VARIEES

- 2) Si les hommes représentent les  $\frac{2}{3}$  des personnes présentes à l'assemblée, combien d'hommes y a-t-il à l'assemblée ?

RÉPONSES VARIÉES

- 3) Si 4 membres du conseil d'administration sur 8 sont présents à l'assemblée, quel est le pourcentage des membres présents ?

$$4/8 = 1/2 \quad 50 \%$$

- 4) Si 17 personnes sont présentes à l'assemblée, combien de personnes doivent appuyer une proposition pour qu'elle soit adoptée à la majorité (la moitié+1) ?

9PERSONNES

- 5) Il y a eu 11 réunions du conseil d'administration pendant l'année. Chaque réunion a duré trois heures et demandait une heure de préparation à chaque membre. Combien d'heures ont été consacrées en tout à la préparation et à la tenue des réunions pendant l'année ?

RÉUNIONS : 11 RÉUNIONS

PRÉPARATION. 1 HEURE 8 MEMBRES = 8 HEURES  
8 HEURES 11 RÉUNIONS = 88 HEURES

33 HEURES TOTALES DE RÉUNION + 88 DE PRÉPARATION = 121 HEURES TOTALES

### Suite

**À partir du Rapport financier, fais les calculs suivants :**

*ATTENTION : charges = argent dépensé ; produits = argent reçu*

- 6) Quelle est la différence en argent entre la subvention de 1999 et celle de 1998?

$$\begin{array}{r} 52\,272\$ \quad (1999) \\ -40\,685\$ \quad (1998) \\ \hline 11\,587\$ \end{array}$$

- 7) Les charges ont-elles diminué ou augmentées en 1999 ?

*LES CHARGES ONT DIMINUÉES*

De combien ?

*DE 1058\$*

$$\begin{array}{r} 47\,639\$ \quad (1998) \\ -46\,581\$ \quad (1999) \\ \hline 1058\$ \end{array}$$

- 8) Répondez par vrai ou faux

Pour l'année 1998, les dépenses sont plus élevées que les revenus .

VRAI

Pour l'année 1999, les dépenses sont plus élevées que les revenus .

*FAUX*

*Exercice*

*débutant*

NOM :

DATE :

**1) Refaites les noms des personnes. Elles étaient à l'assemblée générale annuelle.**

AIHATNLE,EDNAAU \_\_\_\_\_

UYG,EVISOA \_\_\_\_\_

YMRIAM , JEMIN \_\_\_\_\_

IDAUCLEN,ANGNGO \_\_\_\_\_

EICUL,ROPRNE

**2) Reliez le nom qui va avec la fonction, le rôle.**

Coordonnatrice \_\_\_\_\_

Secrétaire du conseil d'administration \_\_\_\_\_

Formatrice \_\_\_\_\_

Agente de développement \_\_\_\_\_

Présidente du conseil d'administration \_\_\_\_\_

**Suite**

### 3) Qui suis-je ? Associez la définition avec le nom de la fonction.

Participant - présidente du conseil d'administration - formateur(trice) - secrétaire  
du conseil d'administration - agente de développement

Je fais connaître Alpha-Entraide à la population. Je m'occupe d'annoncer nos services dans les journaux. Je fais aussi des demandes à différents organismes pour essayer d'obtenir des dons.	
Je suis la représentante de Alpha-Entraide. Je suis la personne qui signe tous les contrats. J'anime les réunions du conseil d'administration.	
Je prépare les ateliers de formation pour les participantes et les participants. J'anime les ateliers.	
Je prends en note tout ce qui se dit pendant les réunions du conseil d'administration et je rédige les procès-verbaux.	
Je me rends à Alpha-Entraide au moins une fois par semaine. Je participe aux ateliers de formation.	

### 4) Mettez les mots suivants au masculin :

présidente :

agente

### 5) Mets les mots suivants au féminin :

participant :

formateur

**Exercice**

**Débutants**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**DATE :**

Assemblée générale annuelle

D' Alpha-Entraide

Le 27 septembre, c'est l'assemblée générale annuelle d' Alpha-Entraide. Toute la population est invitée à se rendre aux locaux situés sur la rue des Églises à Charny.

Cette réunion a pour but de faire le bilan de toutes les activités qui ont eu lieu au cours de l'année.

Alpha-Entraide est un organisme communautaire qui existe depuis 1995. Sa mission est d'offrir des services de sensibilisation, d'information et de formation aux personnes qui sont intéressées et qui demeurent sur le territoire de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière.

Dans ce texte,

trouvez un nom commun :

trouvez un nom propre :

trouvez un mot au pluriel :

Dans la phrase : «Alpha-Entraide est un organisme communautaire». Quelle est la nature du mot «est» ? \_\_\_\_\_

De quoi parle-t-on le texte ? \_\_\_\_\_

À quel moment se passe l'événement ?



**Exercice**

**Avancés**

**NOM :**

**DATE :**

Assemblée générale annuelle

D' Alpha-Entraide

Le 27 septembre, c'est l'assemblée générale annuelle d' Alpha-Entraide. Toute la population est invitée à se rendre aux locaux situés sur la rue des Églises à Charny.

Cette réunion a pour but de faire le bilan de toutes les activités qui ont eu lieu au cours de l'année.

Alpha-Entraide est un organisme communautaire qui existe depuis 1995. Sa mission est d'offrir des services de sensibilisation et de formation aux personnes qui sont intéressées et qui demeurent sur le territoire de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière.

Dans ce texte, il y a 10 fautes. Encerclez-les.

Trouvez un verbe au présent : \_\_\_\_\_

Trouvez un verbe au passé : \_\_\_\_\_

À quel temps est-il ? \_\_\_\_\_

Trouvez un verbe à l'infinitif :

Trouvez un synonyme de «personnes» :

Trouvez un mot ou une expression qui est le contraire de «Toute la population »

Le mot «locaux» est-il au singulier ou au pluriel ? :

Expliquez : \_\_\_\_\_

## **ATELIER 5 : LA DÉMOCRATIE, LA CITOYENNETÉ ET L'HISTOIRE**

### ***La Grèce et l'Angleterre***

- un graphique linéaire temporel que l'on dispose sur le mur ;
- noms des principaux repères historiques inscrits sur des cartons qui seront fixés sur le graphique linéaire temporel ;
- carte du monde.

Pour comprendre comment nous en sommes arrivés à vivre dans une société comme la nôtre, il est intéressant de faire un retour dans le passé pour voir comment les choses ont évolué. Est-ce que notre façon de vivre en société a toujours été la même ?

De la même façon que chacune et chacun d'entre nous a changé depuis sa naissance, la façon de vivre ensemble, en société, s'est transformée à travers le temps et l'espace (dans le monde).

Dans le monde

**Le premier modèle de démocratie est celui de la Grèce. À l'époque, on y pratiquait la démocratie directe.**

0 500 ans Avant Jésus-Christ

a) Pour la première fois en Occident (Europe) - on ne sait pas comment les gens se gouvernaient à cette époque en Afrique ou ailleurs parce qu'il n'existait pas de documents écrits pour le rappeler - apparaît ce qu'on a appelé la démocratie.

Nous parlons pour la Grèce antique, en fait d'Athènes, de démocratie directe, pourquoi ? Parce que tous les citoyens, c'est-à-dire les **hommes libres**, participent directement aux décisions . L'Ecclésia, est composée de 30 000 hommes libres. Ceux-ci sont obligés de «faire de la politique.<sup>1</sup> "et doivent se réunir une quarantaine de fois par année. Chacun a le droit de prendre la parole et chacun a droit de vote (un citoyen = un vote).

Dix magistrats sont tirés au sort parmi les citoyens et placés au service de l'assemblée du peuple (Ecclésia). Ils ne font qu'exécuter les décisions prises par l'assemblée.

=> Qu'est-ce qu'un **homme libre** à Athènes ? C'est un homme majeur né à Athènes. Il peut être riche ou pauvre, marin ou berger, agriculteur, artisan ou propriétaire.

=> Qui est exclu de cette définition ? Les femmes, les mineurs, les esclaves et les étrangers (c'est-à-dire toute personne qui n'est pas née dans la Cité) qui représentent environ 90% de la population.

<sup>1</sup> Extrait de LORIOT, Gérard. «La démocratie au Québec : Origines, structures et dynamique» p. 35

Il faut noter que la démocratie directe est possible à Athènes parce que

- le territoire est petit : c'est la ville et les campagnes environnantes ;
- le nombre de *citoyens*<sup>1</sup> est aussi petit (environ 20 000) mais le quorum est de 6000.

b) Cette démocratie disparaît lors de l'invasion romaine quelques siècles plus tard.

À Rome, c'est le modèle d'Athènes qui prévaut : les citoyens (hommes libres) élisaient les sénateurs. Après un certain temps, Rome est devenue une dictature où l'empereur avait tous les pouvoirs. Pensons à Jules César !

Il faut préciser que Rome était la capitale d'un empire qui s'étendait sur plus de la moitié du territoire de l'Europe actuelle et sur tout le bassin de la Méditerranée.

Les empereurs ont fait place aux rois qui, seuls, ont gouverné (le roi ou la reine détenait tous les pouvoirs) les pays d'Europe pendant environ 1500 ans.

## **Exercice en groupe**

*\*Que pensez-vous de la démocratie telle qu'elle est pratiquée en Grèce antique ?  
Oui était «citoyen» ? Est-ce que c'était la majorité de la population ou une  
minorité ?*

Inviter les participantes et les participants qui le désirent à aller écrire sur une grande feuille (chevalet) les commentaires qui se diront.

<sup>1</sup> Extrait de Lorient, Gérard. « La démocratie au Québec : Origines, structures et dynamique.» p.35

## CORRIGÉ

Écrivez le nom à côté de l'objet.

avion

chaloupe

couteau et fourchette

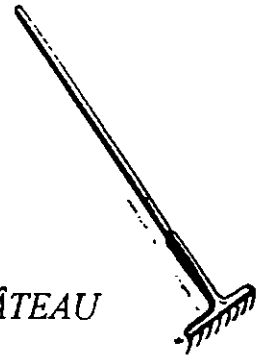
marteau

râteau

téléphone

tondeuse

*FOURCHETTE*



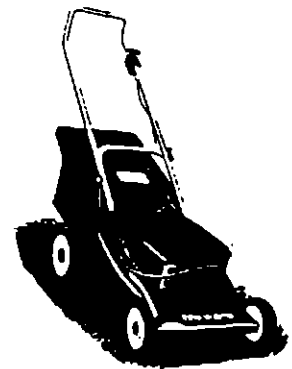
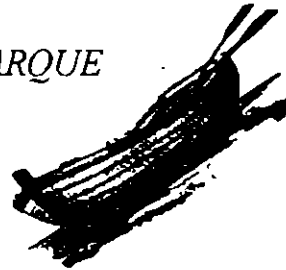
*COUTEAU*



*TÉLÉPHONE*

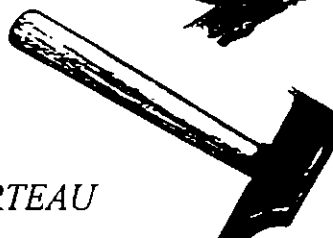
*RÂTEAU*

*BARQUE*



*LAMPE*

*MARTEAU*



*TONDEUSE*

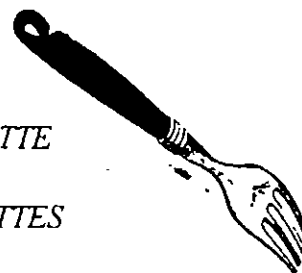
Faites une croix sur les objets qui, selon vous, ne pouvaient pas exister dans la Grèce antique.

## CORRIGÉ

Écrivez le nom à côté de l'objet ; au singulier et au pluriel.



*UN TÉLÉPHONE*    *DES TÉLÉPHONES*  
*UNE FOURCHETTE*    *DES FOURCHETTES*

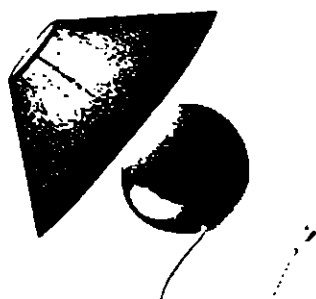


*UN COUTEAU*  
*DES COUTEAUX*

*UNE BARQUE*  
*DES BARQUES*



*UN RÂTEAU*  
*DES RÂTEAUX*



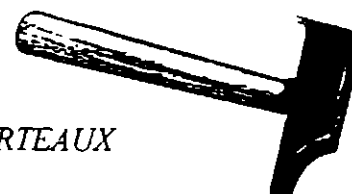
*UNE LAMPE*  
*DES LAMPES*



*UNE TONDEUSE*

*DES TONDEUSES*

*UN MARTEAU*



*DES MARTEAUX*

Faites une croix sur les objets qui, selon vous, ne pouvaient pas exister dans la Grèce antique.

## **Le deuxième modèle de démocratie est celui de l'Angleterre. C'est la démocratie parlementaire.**

À partir de 1689

Vers les années 1200, les pouvoirs du roi vont être limités. Il va, par exemple, perdre le droit de vie ou de mort sur ses sujets. À partir de ce moment, le roi d'Angleterre reçoit les conseils de gens qui sont élus (et forment une «assemblée») mais parmi un groupe restreint d'individus : les seigneurs, les nobles, les chefs de clan, etc.

Cette assemblée prend de plus en plus de pouvoir au cours des siècles (pendant 400 ans) et en 1689, le roi d'Angleterre reconnaît au **Parlement** la souveraineté (les pleins pouvoirs) sur les impôts et l'armée permanente mais aussi le droit exclusif de faire des lois et de rendre justice dans quelque domaine que ce soit.

=> Le **Parlement** est formé de deux assemblées, la Chambre des communes et la Chambre des Lords (comme ici, au Canada actuel : au niveau fédéral, il y a une Chambre des communes (où siègent des députés élus) et le Sénat (où siègent des gens qui ont été nommés)).

On dit démocratie parlementaire dans le cas de la Grande-Bretagne parce que, comme il n'est pas possible de rassembler des millions de citoyens sur la place publique pour discuter des questions de l'État comme dans la Grèce antique, on élit des gens pour se représenter. La majorité des citoyens ne se gouverne plus elle-même directement, elle confie plutôt le pouvoir à des représentants élus, les députés. Elle n'acceptera donc plus d'obéir à des gouvernants qui n'auront pas été choisis par elle. Démocratie devient ici synonyme « d'élection libres »

## **Exercice**

*\*Que pensez-vous de la démocratie telle qu'elle est pratiquée en Angleterre à la fin des années 1600 ? Qui était «citoyen» ? Est-ce la majorité de la population ou la minorité ?*

Inviter les participantes et les participants qui le désirent à aller écrire sur une grande feuille (chevalet) les commentaires qui se diront.



**Exercice**

**Débutants et avancés**

**NOM:**

**DATE:**

**Réponds aux questions par VRAI OU FAUX.**

**VRAI**

**FAUX**

**Dans la Grèce antique,**

1. Tous les adultes ont le droit de voter.
2. Il n'y a pas d'esclaves.
3. Dans la démocratie directe, tous les citoyens ont le droit de donner leur opinion et ont le droit de vote à l'assemblée.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**En Angleterre, en 1689,**

1. Tous les adultes ont le droit de voter.
2. Tous les adultes peuvent se présenter pour être élus.
3. La démocratie parlementaire, ça veut dire qu'on a élu des gens pour qu'ils parlent pour nous et prennent les décisions

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Dictée : écrivez les mots ou les phrases**

Dictée pour toutes et tous

DÉBUTANTS	. AVANCÉS v
roi -s	Les rois gouvernent pendant 1500 ans.
élu, arrive	Le Parlement élu arrive en 1689.
partir, date	Démocratie devient synonyme(*) « d'élection » à partir de cette date.

**Exercice**

**Débutants**

**NOM :**

**DATE :**

Dans une maison d'Athènes vit une famille de 4 personnes (le père, la mère, une fille de 8 ans et un garçon de 5 ans) et 2 esclaves adultes (un homme et une femme).

- a) Combien de personnes vivent dans cette maison ?
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- b) Combien de personnes ont le droit de vote dans cette maison ?
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- c) Combien y a-t-il de personnes de sexe féminin dans cette maison ?

En Angleterre, en 1689, si un député anglais avait été élu au Parlement pour un mandat de 4 ans, en quelle année aurait-il dû retourner en élection ?

**Exercice**

**Avancés**

**NOM :**

**DATE :**

Il y a 30 000 citoyens à Athènes et le quorum de l'assemblée (Ecclésia) est de 6000.

- a) Quelle est la proportion (fraction) de personnes présentes nécessaire pour tenir une assemblée ?
  
- b) Comme il y avait 10 magistrats, on peut dire qu'un magistrat représentait combien de citoyens ?

En Angleterre, en 1689, si un député anglais a été élu au Parlement pour un mandat de 4 ans, en quelle année devra-t-il retourner en élection ?

Si ce même député gagne sa deuxième élection, il sera alors député jusqu'en quelle année ?

**ATELIER 6 : LA DÉMOCRATIE, LA CITOYENNETÉ ET L'HISTOIRE**

***Les États-Unis, la France ; le XX<sup>ème</sup> siècle***

- ligne du temps qu'on dispose sur le mur ,
- noms des principaux repères historiques inscrits sur des cartons qui seront fixés  
sur la ligne du temps ,
- carte du monde.

Pour comprendre la façon dont nous en sommes arrivés à vivre dans une société comme la nôtre, il est intéressant de faire un retour dans le passé pour voir comment les choses ont évolué. Est-ce que notre façon de vivre en société a toujours été la même ?

De la même façon que chacune et chacun d'entre nous a changé depuis sa naissance, la façon de vivre ensemble, en société, s'est transformée à travers le temps et l'espace (dans le monde).

Dans le monde (suite)

## **Le troisième modèle de démocratie est celui des États-Unis (1776) et de la France (1789).**

o En 1776, les États-Unis d'Amérique déclarent leur indépendance de l'Angleterre

Voici le préambule de la Déclaration d'indépendance :

«Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes : que tous les hommes naissent égaux ; que leur créateur les a dotés de certains droits inaliénables, parmi lesquels la vie, la liberté et la poursuite du bonheur.»<sup>1</sup>

Ils mettent en place le gouvernement représentatif, c'est-à-dire le droit de **tous les citoyens** de choisir à intervalles réguliers des administrateurs (représentants élus) auxquels ils délèguent temporairement leur souveraineté.

=> **Tous les citoyens** : En 1787 aux États-Unis, le suffrage demeure restreint : seul un petit nombre d'hommes blancs propriétaires a le droit de vote. Les Noirs ne pourront voter qu'en 1870 - ils ne pourront exercer pleinement ce droit qu'en 1964. Les femmes pourront voter en 1920 et en 1971, l'âge pour voter sera abaissé à 18 ans .

Quelques années plus tard, vers 1780, un homme (Thomas Jefferson) rédige une constitution. C'est la loi suprême, celle qui est au-dessus de toutes les autres lois du pays. Pour faire une loi, on doit respecter ce qui est inscrit dans la Constitution.

o En 1789, la Révolution française chasse le roi du pouvoir et le remplace par l'Assemblée nationale, constituée d'élus. On rédige la première déclaration des droits de l'homme et du citoyen dans laquelle on énumère des droits fondamentaux comme l'égalité de tous les hommes et la liberté absolue de tous

=> Cependant, dans les colonies, les femmes esclaves ne bénéficient pas de droits politiques et ne peuvent s'impliquer (siéger ou faire partie) dans le gouvernement.

Ce troisième modèle de démocratie est particulier : il est basé sur des textes dans lesquels les droits de l'Homme sont énoncés et dont on s'inspire par la suite pour faire des lois qui régissent les relations, les droits et les devoirs des citoyens du pays. Aux États - Unis et en France, les citoyens élisent leurs représentants qui prennent les décisions et font les lois.

### **Exercice en groupe**

*\* Que pensez-vous de la démocratie telle qu'elle est pratiquée aux États-Unis et en France dans les années 1780 ? Qui était «citoyen» ? Est-ce que c'était la majorité de la population ou une minorité ?*

Inviter les participantes et les participants qui le désirent à aller écrire sur une grande feuille (chevalet) les commentaires qui se diront.

<sup>1</sup> Extrait de LORIOT, Gérard. «La démocratie au Québec Origines, structures et dynamique.» p. 41

## CORRIGÉ

### Complète :

- 1 - Mot qui désigne la loi la plus importante dans un pays : C\_0\_NST\_I\_T\_U\_TION
- 2- Aux États-Unis et en France, les citoyens vont ÉL\_I\_R\_E\_ leurs représentants.
- 3- Les personnes qui ont le droit de voter sont les C I T\_0 YENS.
- 4- Vers 1790, aux États-Unis et en France, les FEMMES et les E\_S\_CL\_A\_V\_E\_S n'ont pas de droits politiques.
- 5- «Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes : que tous les hommes naissent égaux ; que leur créateur les a dotés de certains droits inaliénables, parmi lesquels la vie, la liberté et la poursuite du bonheur.»<sup>2</sup>

Cherchez le mot «inaliénable» dans le dictionnaire et écrivez la définition à l'endroit prévu :

\_\_\_\_\_ *QUI NE PEUT ÊTRE CÉDÉ OU VENDU.* \_\_\_\_\_  
(*QUI NE PEUT ÊTRE ÔTÉ.*)

Donnez le numéro de la page : \_\_\_\_\_ *PEUT\_VARIER* \_\_\_\_\_

<sup>2</sup> Extrait de LORIOT, Gérard. « La démocratie au Québec » « Origines, structures et dynamique ».



## CORRIGÉ

### Complète :

- 1 - Mot qui désigne la loi la plus importante dans un pays. *C O N S T I T U T I O N .*
- 2- Aux États-Unis et en France, les citoyens vont *\_É\_L\_I\_R\_E\_* leurs représentants.
- 3- Les personnes qui ont le droit de voter sont les *C I T O Y E N S .*
- 4- Aux États-Unis et en France, les *F\_E\_M\_M\_E\_S\_* et les *E\_S\_C\_L\_A\_V\_E\_S\_* n'ont pas de droits politiques.
- 5- «Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes : que tous les hommes naissent égaux ; que leur créateur les a dotés de certains droits inaliénables, parmi lesquels la vie, la liberté et la poursuite du bonheur.»<sup>3</sup>

Que veut dire le mot « inaliénable » ?

*RÉPONSES*

*VARIÉES*

---

---

---

<sup>1</sup> Extrait de LORIOT, Gérard. La démocratie au Québec Origines, structures et dynamique.

## La démocratie au XX<sup>ème</sup> siècle

La situation évolue lentement : dans les années 1800, l'esclavage est aboli et au cours des années 1900 les femmes obtiennent progressivement le droit de vote.

Le monde occidental a connu deux grandes guerres dévastatrices au XX<sup>ème</sup> siècle : ce sont la Première Guerre mondiale (1914 - 1918), qu'on a appelé la *Grande Guerre* et la Seconde Guerre mondiale (1939 - 1945). On les a appelées «mondiales» parce que des pays de tous les continents ont été impliqués dans ces conflits.

Une conscience planétaire se développe petit à petit et on se préoccupe de plus en plus des droits de l'Homme, c'est-à-dire des droits fondamentaux de chaque être humain. On se donne des institutions «internationales» pour faire valoir ces droits : La Société des Nations est créée après la Première Guerre mondiale et l'Organisation des Nations Unies après la Seconde Guerre mondiale.

- 0 Les pays appelés «démocratiques» (Angleterre, États-Unis, France, Canada, etc.) étendent progressivement le droit de vote à toute la population adulte : femmes (il est fort probable que votre grand-mère n'ait pas eu le droit de vote pendant une période de sa vie), Noirs (aux États-Unis), pauvres (par exemple, au Québec, il n'y a pas si longtemps, les locataires n'avaient pas le droit de vote aux élections municipales).
- 0 En 1948, plusieurs pays se regroupent pour rédiger la DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME dans laquelle on tente d'énumérer les droits fondamentaux de tout être humain. Les pays qui acceptent de signer cette déclaration s'engagent à faire respecter ces droits sur leur territoire.

## **Exercice en groupe**

- *Que pensez-vous de la démocratie telle qu'elle est pratiquée au XX<sup>ème</sup> siècle ?  
Qui est «citoyen» ? Est-ce la majorité de la population ou la minorité qui y participe ?*

Inviter les participantes et les participants qui le désirent à aller écrire sur une grande feuille (chevalet) les commentaires qui seront dits.

## CORRIGÉ

La Première Guerre mondiale a duré 4 ans (de 1914 à 1918) et la Seconde Guerre mondiale a duré 6 ans (de 1939 à 1945).

- Combien de temps ont duré les deux guerres mondiales ?
- Quelle guerre a duré le plus longtemps?
- Indiquez la différence d'années entre la Première guerre et la Seconde guerre?

### *LA SECONDE GUERRE*

- De combien d'années a-t-elle été plus longue ?

$$6 \text{ ANS} - 4 \text{ ANS} = 2 \text{ ANS}$$

En 1971, aux États-Unis, on a abaissé l'âge pour voter à 18 ans. Avant, il fallait avoir 21 ans pour voter.

- De combien d'années a-t-on abaissé l'âge de droit de vote ?

$$21 \text{ ANS} - 18 \text{ ANS} = 3 \text{ ANS}$$

- Une personne de 18 ans qui avait le droit de voter en 1971 était né en 1953.

$$1971 - 18 \text{ ANS} = 1953$$

**Exercice**

**Avancés**

**NOM :** \_\_\_\_\_ **DATE :**

Aux États-Unis, les femmes ont eu le droit de vote en 1920. Quelle phrase, parmi celles qui suivent, désigne le mieux la nouvelle situation qui existe alors. Encerle votre réponse.

- a) À partir de 1920, il y a eu moins de personnes qui ont eu le droit de vote.
- b) À partir de 1920, le nombre de personnes qui ont eu le droit de vote a doublé.
- c) Le droit de vote donné aux femmes n'a rien changé au nombre de votants.

La Première Guerre mondiale a duré de juillet 1914 à novembre 1918. Combien de mois a-t-elle duré?

La Seconde Guerre mondiale a débuté en 1939 et elle s'est terminée en 1945. C'est en 1941 que les États-Unis sont entrés en guerre contre l'Allemagne. À quelle fraction de la durée de la guerre ont-ils participé ?

**ATELIER 7 : LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME**

***Retour sur la démocratie, la citoyenneté et l'histoire***

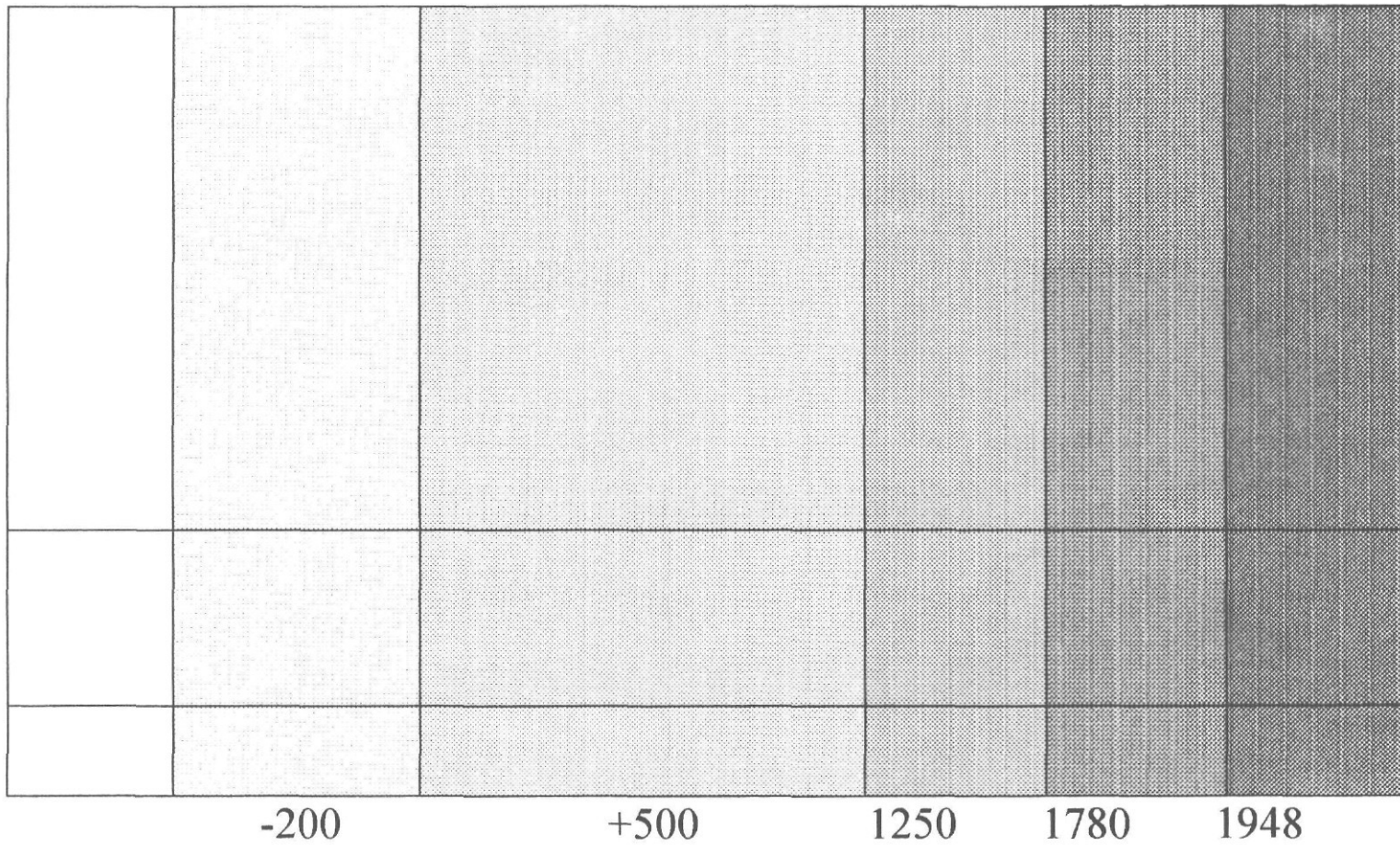
On fait une synthèse de ce qu'on a vu.

On compare ensuite les différentes périodes afin de s'apercevoir que les notions de démocratie et de citoyenneté ont été appliquées à de plus en plus de personnes au fil du temps.

L'animatrice peut présenter une Synthèse :

	Grèce (-500)	Angleterre (1200)	États-Unis et France (Fin 1700)	Aujourd'hui (1948 - ...)
Qui est citoyen ?	hommes libres	les riches et les puissants	hommes blancs propriétaires et hommes libres	hommes et femmes sans distinction
Majorité ou minorité de la population	10% de la population	minorité	minorité	majorité

*LIGNE VU TEMPS*





**Exercices**

**Débutants et avancés**

**NOM :** \_\_\_\_\_ **DATE :** \_\_\_\_\_

- À partir des définitions données en classe et qui sont affichées sur le mur, peut-on parler de **citoyenneté** pour chacune des époques ? Expliquez votre point de vue.

---

---

---

---

Peut-on parler de **démocratie** pour chacune des époques ? Expliquez votre point de vue.

---

---

---

---

Dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, que signifie le mot *universelle* ?  
Aidez-vous du dictionnaire.

---

---

---

---

## ***La Déclaration universelle des droits de l'Homme***

### **En groupe**

On partage nos réponses et on discute. On revient à l'évolution des notions de démocratie et de citoyenneté à travers les époques en se servant de la ligne du temps afin d'arriver à la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*.

Qu'est-ce que c'est ?

### **Exercice**

1) Reconstruire **individuellement ou en équipe de deux ou de trois** un article de la DUDH

*Présenter 3 niveaux de difficulté : vert : débutant (avec copie de l'article)*

*jaune : avancé*

*bleu : c'est un défi*

2) On le fixe ensuite sur un document afin que tous puissent le lire, le voir.

3) On trouve la réponse à la question qui est posée.

4) **En groupe**, chacun(e) lira à haute voix son article recomposé et donnera la réponse à la question qui lui était posée. Après la présentation de chacun des articles, on posera la question :  
« Que veut dire l'article ? »

**Exercice**

**Avancés**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**DATE :**

**Complète les phrases :**

Je pense que la Déclaration universelle des droits de l'Homme est

---

---

---

---

L'article qui me rejoint le plus, qui a le plus de sens pour moi, est l'article numéro :

parce que \_\_\_\_\_

---

---

Composez une ou quelques phrases qui parlent d'une situation quotidienne et qui est en lien avec un des articles vus précédemment.

Exemple : Marie travaille au salaire minimum et doit subvenir seule aux besoins de ses deux enfants. Avec la rentrée à l'école, elle se demande comment elle pourra payer son loyer de septembre. Article 25 : Je me demande si le revenu de Marie lui permet d'avoir un niveau de vie suffisant .

---

---

---

---

---

**Exercice**

**Débutants**

**NOM:**

**DATE:**

**Choisissez le bon mot et placez-le au bon endroit.**

EGAUX

UNIVERSELLE

DROITS

Tous les hommes ont des

La Déclaration

des droits de l'Homme.

Tous les hommes sont

**Écris ton opinion en choisissant parmi les mots.**

Je pense que la Déclaration universelle des droits de l'Homme  
est . Je la connaissais

L'article que j'aime le est le numéro

Pas  
mauvaise  
bonne  
moins  
importante  
inutile  
ne  
plus

# **VERT VERT VERT**

## **ARTICLE 1**

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.  
Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

CARTONS POUR RECOMPOSER L'ARTICLE 1

**Tous les êtres humains**

**naissent libres et égaux**

**et doivent agir**

**Ils sont doués de raison**

**dans un esprit de fraternité.**

**et de conscience**

**en dignité et en droits.**

**les uns envers les autres**

QUESTION 1 - ARTICLE 1 - VRAI OU FAUX ?

«Ils» s'écrit toujours avec un «I» majuscule.

QUESTION 2 - ARTICLE 1

Trouvez un verbe dans le texte.

QUESTION 3-ARTICLE 1

Trouvez un nom commun au pluriel dans le texte.

**VERT VERT VERT**

**ARTICLE 3**

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

CARTONS POUR RECOMPOSER L'ARTICLE 3

**Tout individu**

**a droit**

**à la vie,**

**à la liberté,**

**et à la sûreté**

**de sa personne.**

QUESTION 1 - ARTICLE 3 - VRAI OU FAUX ?

Le premier mot d'une phrase prend toujours une majuscule.

QUESTION 2 - ARTICLE 3 -

Trouvez un verbe dans le texte.

QUESTION 3-ARTICLE 3

Trouvez un nom commun féminin dans le texte.



**VERT VERT VERT**

**ARTICLE 24**

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

CARTONS POUR RECOMPOSER L'ARTICLE 24

**Toute personne**

**a droit**

**au repos et aux loisirs**

**et notamment à une limitation raisonnable**

**de la durée du travail**

**et à des congés payés périodiques.**

QUESTION 1 - ARTICLE 3 - VRAI OU FAUX ?

Une phrase se termine par un point.

QUESTION 2-ARTICLE 3 -

Trouvez un verbe dans le texte.

QUESTION 3-ARTICLE 3

Trouvez un nom commun au pluriel dans le texte.

## **JAUNE JAUNE JAUNE**

On ne remet pas l'article au participant. Il doit essayer de le reconstruire seul.

### **ARTICLE 26**

Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental.

CARTONS POUR RECOMPOSER L'ARTICLE 26

**Toute personne**

**a droit**

**à l'éducation.**

**L'éducation**

**doit être**

**gratuite**

**au moins en ce qui concerne**

**l'enseignement élémentaire**

**et fondamental.**

QUESTION 1 - ARTICLE 26

Trouve un mot ou un groupe de mots qui joue le rôle d'un complément.

QUESTION 2 - ARTICLE 26

Qu'est-ce qu'un adjectif? Donnez, un mot qui est adjectif dans le texte.

## **JAUNE JAUNE JAUNE**

On ne remet pas l'article au participant. Il doit essayer de le reconstruire seul.

### **ARTICLE 23**

Toute personne a droit au travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. (...).

**CARTONS POUR RECOMPOSER L'ARTICLE 23**

**Toute personne**

**a droit**

**au travail,**

**à des conditions équitables,**

**et satisfaisantes**

**de travail**

**et à la protection**

**contre le chômage.**

**QUESTION 1 -ARTICLE 23**

Trouve un mot ou un groupe de mots qui joue le rôle de complément.

**QUESTION 2 - ARTICLE 23**

Que veut dire le mot «équitables» ?

**NOM:**

**DATE**

**Bleu Bleu Bleu C'est un défi !**

**TEXTE À TROUS**

**Place les mots au bon endroit**

indépendantes	sécurité	assurer	logement
sa famille	niveau		chômage
moyens	médicaux	alimentation	

**ARTICLE 25**

Toute personne a droit à un \_\_\_\_\_ de vie suffisant pour  
sa santé, son bien-être et ceux de  
notamment pour l'\_\_\_\_\_, l'habillement,  
le \_\_\_\_\_, les soins \_\_\_\_\_ ainsi que pour les services  
sociaux nécessaires ; elle a droit à la \_\_\_\_\_ en cas de  
\_\_\_\_\_, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les  
autres cas de perte de ses \_\_\_\_\_ de subsistance par suite de  
circonstances \_\_\_\_\_ de sa volonté.

## **ATELIER 8 : LA DÉMOCRATIE, LA CITOYENNETÉ ET L'HISTOIRE**

### ***Au Canada et au Québec***

Nous allons voir la façon dont a évolué la démocratie et la citoyenneté ici.

Cependant, il serait utile de ne pas voir l'histoire comme on l'a appris à l'école : revoir plutôt notre histoire afin de voir et de comprendre l'évolution de la démocratie et de la citoyenneté, c'est-à-dire comment notre façon de vivre ensemble, ici au Canada et au Québec a évolué.

Partir des connaissances qu'ont les participants de notre histoire.

Les participants échangent leurs connaissances (noms, lieux, personnages, dates, événements) de l'histoire du Canada et du Québec.

### **Exercice**

Écrire les noms des personnages, des lieux, etc. que les participants et les participantes donnent au tableau.

En ajouter au besoin pour que chaque participante et participant ait un personnage différent. Ce pourrait être des femmes...

Demander ensuite à chacune des personnes de chercher le nom d'un personnage dans le dictionnaire et de compléter la fiche qui lui est remise.

Situer ces personnages dans le temps (dans notre histoire) plus tard dans l'atelier.



## ***PERSONNAGE***

**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRÉNOM :** \_\_\_\_\_

**DATE DE NAISSANCE :** \_\_\_\_\_

**DATE DE SON DÉCÈS :** \_\_\_\_\_

**QUI EST-CE ? (explique ce qu'il ou elle a fait)**

---

---

## ***PERSONNAGE***

**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRÉNOM :** \_\_\_\_\_

**DATE DE NAISSANCE :** \_\_\_\_\_

**DATE DE SON DÉCÈS :** \_\_\_\_\_

**QUI EST-CE ? (explique ce qu'il ou qu'elle a fait)**

---

---

### Bref historique du Canada et du Québec

Remettre un document écrit qui reprend les principaux événements dans l'histoire du Canada et du Québec qui sont liés aux thèmes de la démocratie et de la citoyenneté. Afficher, à côté de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, une copie de la Charte canadienne des droits et libertés (1982) et une copie de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975).<sup>1</sup>

Attention : Il est important de préciser qu'il sera question de notre histoire seulement à partir de l'arrivée des Européens au Québec. Ça veut dire que nous ne considérons pas l'histoire des premiers habitants, les Amérindiens. Ceci, pour la simple raison que nous sommes tous, pour la plupart, des descendants des Européens. Ces derniers avaient amené avec eux leur façon de faire. Nous sommes issus de cette façon de «vivre ensemble». Les Amérindiens avaient, et ont toujours, la leur.

<sup>1</sup> Voir le document ci-après : *Démocratie et citoyenneté au Canada et au Québec*

## **Exercice**

A) Lecture en groupe du texte. Chaque personne qui le désire lit une partie à tour de rôle. L'animatrice et les participantes et participants donnent des explications au besoin.

B) Ensuite, on utilise la grille « *Évolution de la démocratie et de la citoyenneté au Canada et au Québec* » pour faire un résumé du texte.

C) Chaque participante et participant présente son personnage aux autres. Il lit sa fiche et placera ce personnage dans la grille.

Démocratie et citoyenneté  
au Canada et au Québec

Au moment où les premiers Européens arrivent ici, le roi de France a tous les pouvoirs. Il envoie ici des représentants qu'il choisit lui-même :

- un gouverneur : responsable de l'armée ;
- intendants : responsables de l'administration civile (les lois). Il y a 3 intendants : un pour la ville de Montréal ; un pour la ville de Québec et un pour la ville de Trois-Rivières. Ce sont les villes les plus importantes à cette époque.

Le gouverneur et les intendants se partagent l'administration de la colonie.

Après 1759, (la Conquête - les Français ont perdu la bataille des Plaines d'Abraham) c'est le roi d'Angleterre qui a tous les pouvoirs. Il envoie ici un gouverneur général qui décide de tout. Il n'y a plus d'intendant.

À partir de 1791, à cause des révolutions américaines et françaises (voir sur notre ligne du temps) le roi accorde le droit d'élire un parlement mais le gouverneur garde le pouvoir d'annuler les lois du parlement et même de le dissoudre.

Pour bien comprendre, on pourrait dire que le gouverneur à cette époque a les mêmes pouvoirs que le gouvernement d'aujourd'hui.

En 1840, on signe l'Acte d'Union qui unit le Bas-Canada (à majorité francophone) et le Haut-Canada (à majorité anglophone). C'est l'apparition du gouvernement responsable. Le gouverneur général va former un gouvernement à partir des membres du parlement (gens élus). Il va perdre certains pouvoirs au profit du gouvernement

En 1867, le Canada est formé (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Québec et Ontario) et a sa constitution, qui est une loi britannique. De plus en plus, le gouvernement est responsable devant le parlement (donc devant des gens élus par la population) plutôt que devant le gouverneur général.

À partir de ce moment, il y a deux paliers de gouvernement : fédéral et provincial.

En 1975, le gouvernement provincial se donne une *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*.

En 1982, le gouvernement fédéral rapatrie la Constitution du Canada (qui était une loi britannique) et se donne une *Charte canadienne des droits et libertés*. Cette charte est enchâssée (c'est-à-dire incluse) dans la constitution.

M Rapatrier la constitution, qu'est-ce que cela veut dire ? La constitution était une loi britannique. On en a fait une loi canadienne. On a gardé la même constitution mais on pouvait maintenant y faire des changements puisqu'elle nous «appartenait». Un des changements les plus importants a été d'y *enchâsser* la Charte canadienne des droits et libertés.

**Exercice**

**Débutants et avancés**

**NOM:**

**Date:**

**Complète la grille**

*Évolution de la démocratie et de la citoyenneté\_au Canada et au Québec*

<b>DATES</b>	<b>En Europe</b>		<b>Personnages</b>
11608- 1760	Roi de France	Gouverneur et intendants	
11760- 1791	Roi d'Angleterre + parlement	Gouverneur général	
11791 -1840*	Roi d'Angleterre + parlement	Gouverneur général + parlement	
11840- 1867*	Roi d'Angleterre + parlement	Gouverneur général + gouvernement responsable devant le parlement	
11867- 1982 *	Constitution en Angleterre	Gouvernements et parlements (fédéral et provinciaux)	
11982-...*	X	Constitution rapatriée (canadienne) ; Charte; Gouvernements et parlements (fédéral et provinciaux)	

## CORRIGÉ

Calculez combien de temps a duré chacune des périodes du tableau *Évolution de la démocratie au Canada et au Québec*.

a) le roi de France : 1760

-1608

152 ANS

b) la constitution du Canada en Angleterre : 1982

-1867

115 ANS

c) le roi d'Angleterre et le parlement britannique : 1867

-1760

107ANS

### SAIS-TU QUAND LES FEMMES ONT OBTENU LE DROIT DE VOTE ICI ?

- au fédéral; 1920;
- au provincial : 1940 mais il ne s'exercera qu'en 1944;

### Jeu - enquête

Auprès de votre entourage, tente de savoir :

Quelle est la devise du Québec et expliquez dans vos mots ce qu'elle signifie.

*JE ME SOUVIENS*

*NE PAS OUBLIER NOS RACINES, NOTRE LANGUE, NOTRE FOI, NI TOUS CEUX QUI ONT FAIT PARTIE DE NOTRE HISTOIRE.*

Quelle est la devise du Canada et expliquez dans vos mots ce qu'elle signifie. \_\_\_\_\_ *D'UN OCÉAN À L'AUTRE* \_\_\_\_\_

*LE TERRITOIRE DU CANADA S'ÉTEND D'UN OCÉAN (ATLANTIQUE) À L'AUTRE (PACIFIQUE).*

Quelle est la devise de votre ville et expliquez dans vos mots ce qu'elle signifie.

*RÉPONSES VARIÉES*

## **CORRIGÉ**

En 1867, 4 provinces ont formé le Canada. Aujourd'hui, il y a 11 provinces au Canada. Entre 1867 et 1999, combien de provinces se sont ajoutées au Canada?

*11 PROVINCES*

*-4 PROVINCES*

*7 PROVINCES*

En plus des provinces, il y a au Canada 2 territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut). Si on compte le gouvernement fédéral, combien y a-t-il de parlements au Canada (provinces, territoires et fédéral) ?

*/ FÉDÉRAL*

*+ 2 TERRITOIRES*

*11 PROVINCES*

*14 GOUVERNEMENTS*



*NE PAS OUBLIER NOS RACINES, NOTRE LANGUE, NOTRE FOI, NI TOUS CEUX QUI ONT FAIT PARTIE DE NOTRE HISTOIRE.*

Quelle est la devise du Canada et expliquez dans vos mots ce qu'elle signifie. \_\_\_\_\_ *D'UN OCÉAN À L'AUTRE* \_\_\_\_\_

*LE TERRITOIRE DU CANADA S'ÉTEND D'UN OCÉAN (ATLANTIQUE) À L'AUTRE (PACIFIQUE).*

Quelle est la devise de votre ville et expliquez dans vos mots ce qu'elle signifie.

*RÉPONSES VARIÉES*

## **CORRIGÉ**

En 1867, 4 provinces ont formé le Canada. Aujourd'hui, il y a 11 provinces au Canada. Entre 1867 et 1999, combien de provinces se sont ajoutées au Canada?

*11 PROVINCES*

*-4 PROVINCES*

*7 PROVINCES*

En plus des provinces, il y a au Canada 2 territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut). Si on compte le gouvernement fédéral, combien y a-t-il de gouvernements au Canada (provinces, territoires et fédéral) ?

*1 FÉDÉRAL*

*+ 2 TERRITOIRES*

*11 PROVINCES*

*14 GOUVERNEMENTS*

**SAIS-TU QUAND LES FEMMES ONT OBTENU LE DROIT DE VOTE ICI ?**

- au fédéral; 1920
- au provincial : 1940 mais il ne s'exercera qu'en 1944.

**Jeu - enquête**

Après de votre entourage, tente de savoir :

Quelle est la devise du Québec et expliquez ce qu'elle signifie.

\_\_\_\_\_ *JE ME SOUVIENS* \_\_\_\_\_  
*NE PAS OUBLIER NOS RACINES, NOTRE LANGUE ET NOTRE FOI, NI TOUS CEUX QUI ONT FAIT PARTIE  
DE NOTRE HISTOIRE.*

Quelle est la devise du Canada et expliquez ce qu'elle signifie.

\_\_\_\_\_ *D'UN OCEAN À L'AUTRE* \_\_\_\_\_  
*QUE LE TERRITOIRE DU CANADA S'ÉTEND D'UN OCÉAN (ATLANTIQUE) À L'AUTRE (PACIFIQUE).*

Quelle est la devise de votre ville et expliquez ce qu'elle signifie.

\_\_\_\_\_ *RÉPONSES VARIÉES* \_\_\_\_\_

## **ATELIER 9 : Ici ET AILLEURS**

### **Retour sur l'atelier 8 :**

Les participantes et les participants donnent les résultats de leur petite enquête au sujet des deux devises.

### **Jeu - enquête**

La devise du Québec est : *«Je me souviens»*.

Elle veut dire :

=> *De ne pas oublier nos racines, notre langue et notre foi, ni tous ceux qui ont fait partie de notre histoire.*

=> *L'explication la plus retenue est cette phrase qui résume le thème que l'architecte, M. Eugène-Etienne Taché, a voulu développer lorsqu'il a conçu les plans de l'édifice du Parlement (1883). Lafaçade de l'édifice (celle où il y a des corniches avec différents personnages de notre histoire) rappelle ce thème. Plus tard, le Premier ministre Maurice Duplessis s'est inspiré de cette phrase pour en faire la devise du Québec.*

La devise du Canada est : *«D'un océan à l'autre»*

Elle veut dire :

=> *Que le territoire du Canada s'étend d'un océan (Atlantique) à l'autre (Pacifique). Cette devise est apparue lorsque la Colombie Britannique est entrée dans la Confédération canadienne et que l'on a construit une ligne de chemin de fer qui traversait le Canada.*

***Ici et ailleurs : comment se vivent la démocratie et la citoyenneté aujourd'hui ?***

### **Travail en équipe**

Les participantes et les participants sont invités à choisir un sujet qui est, pour eux, lié à la démocratie ou à la citoyenneté et à se regrouper en équipe pour en parler.

## **Exercice**

Faire un **remue-méninges** sur les sujets qui peuvent nous intéresser. Écrire ces sujets sur un tableau. Ceux-ci peuvent être très variés (expérience personnelle, événement international, thème suggéré par des articles ou des textes, etc.).

Les participantes et les participants se regroupent en équipe de 2 ou 3, selon leur intérêt pour un sujet et travaillent ensemble pour préparer la présentation de leur sujet.

Chaque équipe présente à haute voix son sujet au reste du groupe. Elle se sert du canevas préparé (les questions) pour faire la présentation, c'est-à-dire qu'elle doit donner l'information demandée, mais elle peut choisir de le présenter comme elle le veut (utiliser le tableau, faire des dessins, faire une mise en situation, etc.)

## **Travail individuel**

Fournir une pile de journaux, de revues et d'images et demander aux participantes et aux participants de découper un ou des article(s) ou une ou des image(s) ou de faire un dessin.

## **Exercice**

Les participantes et les participants font un montage sur du papier ou sur un carton et établissent un lien entre ce matériel et les notions vues jusqu'à maintenant. Ce peut être la démocratie, la citoyenneté, mais aussi la DUDH, la Charte canadienne ou la Charte du Québec, etc. Ils écriront le(s) lien(s) qu'ils auront faits.

Les personnes qui sont plus à l'aise avec l'écrit peuvent rédiger des phrases. Celles qui ont plus de difficulté peuvent écrire des mots (ex. : liberté, égalité, etc.)

## Démocratie et citoyenneté

À partir de maintenant, si ce n'est pas déjà fait, l'étudiant rapportera (verbalement ou par écrit) à chaque semaine, des nouvelles de l'actualité qui l'aura frappé nous ont frappés par rapport aux thèmes de la démocratie et de la citoyenneté afin d'en discuter en groupe.

Exercice

Équipe

NOM :

DATE :

### **GUIDE POUR LA PRÉSENTATION ORALE**

- 1) Quel est le sujet choisi ? De qui ou de quoi parle-t-on dans le texte ?
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- 2) Où se passe cet événement ?
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- 3) Sommes-nous en tant que groupe ou en tant qu'individu, concernés par cet événement ? Expliquez votre réponse.
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- 4) Expliquez le lien que vous faites entre le sujet que vous avez choisi et les notions de démocratie et de citoyenneté.

## **ATELIER 10 : Ici ET AILLEURS**

### ***Ici et ailleurs : comment se vivent la démocratie et la citoyenneté ?***

1. Ensemble, parler de l'actualité, des nouvelles qui nous ont frappé pendant la semaine.
2. Expliquer aux participants qu'on va parler de la citoyenneté.

Deux textes, qui présentent deux façons différentes de voir la citoyenneté sont proposés aux participantes et aux participants pour nourrir leur réflexion sur le sujet

### **Exercice**

Chacun lit le texte «*Êtes-vous un bon citoyen canadien, une bonne citoyenne canadienne ?*»

Commenter ensemble le contenu à partir des définitions qu'on s'est donné :

- que pensez-vous de la description qu'on donne ici d'un citoyen, d'une citoyenne ?
- selon vous, quels sont les droits ou les privilèges et les responsabilités qui sont rattachés à la citoyenneté ?

**Exercice**

**DÉBUTANTS**

**À partir du texte**

• **Trouver :**

- un nom propre : \_\_\_\_\_
- un mot féminin pluriel : \_\_\_\_\_
- un groupe de mots qui contient un nom + un déterminant + un adjectif
  
- un pronom personnel : \_\_\_\_\_
- un verbe au présent : \_\_\_\_\_

• **Mettez les mots en ordre pour construire une phrase.**

- Le / Canada / officielles / citoyen / doit connaître / une / des langues  
/ du /

• **Quelles sont les deux langues officielles du Canada ?**



**Exercice**

**AVANCÉS**

**À partir du texte**

- Trouver et donnez la fonction (rôle) dans le texte de .
  - un déterminant : \_\_\_\_\_
  - un nom : \_\_\_\_\_
  - un adjectif : \_\_\_\_\_
  - trouvez un verbe à l'infinitif : \_\_\_\_\_
  - trouvez un verbe conjugué au présent et au pluriel : \_\_\_\_\_
  
- Identifiez le sujet, le verbe et le complément dans la phrase suivante :

*S'il est incapable de lire (...).*

Sujet : \_\_\_\_\_.  
Verbe : \_\_\_\_\_  
complément : \_\_\_\_\_
  
- Donnez dans vos mots la règle du féminin des mots : bon et citoyen.
  
- Quel serait l'antonyme de «bon» qui irait dans le texte?\_\_\_\_\_
  
- Pourquoi mettez-vous le signe «?» à la fin du titre.\_\_\_\_\_

## **Etes-vous un bon citoyen, une bonne citoyenne ?**

**Lisez le texte et répondez aux questions suivantes.**

1. Quelle langue doit-on connaître pour devenir citoyen canadien ou citoyenne canadienne?

2. Que veut dire le mot «privilèges» (ligne 8) ?

3. Dites si la phrase suivante est vraie ou fausse d'après ce qui est écrit dans le texte et expliquer votre réponse.

*Si la personne est incapable de lire un questionnaire, elle ne peut devenir citoyenne canadienne.*

## **Êtes-vous un bon citoyen canadien, une bonne citoyenne canadienne?<sup>1</sup>**

**« Quiconque veut devenir citoyen canadien doit présenter une demande à Citoyenneté et Immigration Canada. Il doit connaître suffisamment l'une des langues officielles du Canada, l'anglais ou le français. Il doit avoir une connaissance générale de la structure politique, du système électoral, de l'histoire et de la géographie du Canada et comprendre en quoi consistent les droits, les privilèges et les responsabilités rattachés à la citoyenneté. Chaque requérant adulte est mis à l'épreuve afin d'établir qu'il remplit les conditions touchant la langue et les connaissances. S'il est incapable de lire un questionnaire écrit en anglais ou en français et d'y répondre, les questions peuvent lui être posées de vive voix.»**

<sup>1</sup> - CIC en bref, Recherche, Accueil, CICN et, Quoi de neuf Immigrer au Canada, Citoyenneté et Immigration Canada

## Exercice

Lire ensemble un extrait du texte «*Choisir la citoyenneté*». Ce texte est plus difficile.

S'appropriier le contenu au fur et à mesure.

Commenter ensemble le contenu à partir des définitions qu'on s'est donné :

- Que pensez-vous de la description qu'on donne ici d'un citoyen, d'une citoyenne ?

# CHOISIR LA CITOYENNETÉ

par Vivian Labrie



La citoyenneté apparaît plus souvent dans notre vocabulaire et dans nos pratiques de tous les jours. À travers son expérience d'étudiante, de travailleuse, de mère de famille, de militante, l'auteure plaide pour une citoyenneté assumée par de plus en plus de monde, particulièrement par les gens au bas de l'échelle.

Quand j'allais à l'école, je croyais aux définitions des mots qu'on nous donnait. J'ai toujours cru, par exemple, que démocratie voulait dire que le peuple se gouverne par lui-même au lieu d'être gouverné par d'autres, (...)

C'est comme le mot «citoyen», «citoyenne». Je l'avais compris comme signifiant que nous participions en adultes responsables à la bonne marche de notre société.

Je dois dire que j'ai fait mon secondaire dans les dernières années du vieux cours classique et qu'on nous parlait des Grecs qui déambulaient en philosophant et en discourant sur la Cité.

Nous ne nous arrêtions pas tellement, à ce moment-là, au fait que chez les Grecs, les femmes étaient à part dans leur gynécée et que, chez les Romains, il y avait bien sûr des citoyens, mais aussi la plèbe, travailleuse, libre mais sans pouvoir, et les esclaves, qui ne s'appartenaient même pas.

\*\*\*

À cette époque-là, je pensais que le mot «citoyen» était le plus beau mot pour désigner notre rapport à la société. J'avais hâte d'avoir l'âge de voter.

Par la suite, c'est le mot «travailleur» qui a pris le dessus. Il faut bien gagner sa vie.

J'aimais l'idée d'une citoyenneté ouvrière. Aujourd'hui, je me demande ce que ce mot fait dans notre nom<sup>2</sup> : les plus pauvres ne travaillent pas, au mieux ils jobinent. Dans mon quartier, travailler et avoir un salaire, c'est du domaine de l'utopie pour un adulte sur deux.

\*\*\*

C'est Michel Delisle, un participant dans un groupe d'alphabétisation, qui a précisé le mieux pour moi par qui nous étions gouvernés : par un alphabet qui met les gens en ordre de A à Z. On vit dans une «alpha-cratie», a-t-il décidé, et c'est l'école qui décide du véritable contour de la citoyenneté. Voilà qui donne un nouveau sens — détestable — au mot «alphabétisé» : placé sur une échelle, selon son rang, de l'alpha au zéro, (...)

\*\*\*

<sup>2</sup> Mme Labrie travaille pour le CAPMO (Carrefour de pastorale en monde ouvrier à Québec)

De son côté, Jean-Yves Desgagnés, qui a passé beaucoup d'années dans des groupes de défense de droits des personnes assistées sociales, me disait un jour qu'en toutes ces années de fréquentation, la dominante qui se dégage pour lui des personnes assistées sociales, c'est leur bonté. Ces personnes sont bonnes et parfois trop bonnes, ce qui fait qu'elles se sont usées au travail, qu'elles n'ont rien dit, qu'elles ont laissé leur place à quelqu'un, qu'elles ne se sont pas défendues. (...) La citoyenneté, si nous croyons encore à ce mot, appelle une participation et une part. Une part de la richesse disponible, une part du pouvoir d'influence, une part de savoir légitime, une part d'utilité.

C'est pourquoi on doit aborder l'éducation populaire autonome comme un grand projet de réparation d'exclusion.

Une génération plus tard, je crois toujours au mot «citoyenneté» parce que je la vis quelque part, dans mon groupe, dans mon quartier, avec d'autres, et que je sais que tout ça est un réseau, et bien plus qu'une mouvance, un réseau solide. Il y a toutefois des élus, et leur cortège, pour qui le mot «citoyenneté» rime, avec «électeur», avant le vote, et avec «contribuable», après. En fait, s'il y a des citoyennes et des citoyens au Québec, mis à part les jours de référendum et d'élection, il n'y en a pas des millions. Seulement quelques milliers qui, oui, sont consultés, invités, écoutés. Seulement quelques milliers qui proposent et qui disposent.

C'est là notre défi.

Construire (...) une citoyenneté vraie pour le million de personnes au bas de l'échelle.

Ce document est composé d'extraits de l'article *Choisir la citoyenneté*. Montréal • Centre justice et foi, 1997. p 103 -106 (Coll. . Relations., no 630, mai 1997)

## **ATELIER 11 : LES LIEUX DE POUVOIR**

### ***Les lieux de pouvoir dans notre vie***

Dans cet atelier, les participantes et les participants sont invités à réfléchir sur :

«À quel moment j'ai du pouvoir pour agir, changer des choses ?» et  
«À quel moment n'ai-je pas de pouvoir ?».

### **Exercice**

Article du journal «Le Soleil» sur *Evelyne*

A) Lecture individuelle de l'article de décembre : «Mère Courage»

B) Répondre en groupe aux questions suivantes :

- Quelle est la situation d'Evelyne ?
- Evelyne a-t-elle du pouvoir sur sa situation ? Comment ?
- Que peut-elle faire ?

C) Lecture en groupe de l'article de juin : «La dernière bourse»

D) Répondre aux questions suivantes :

- Evelyne s'est-elle donné du pouvoir ? Comment ?
- Quels ont été les effets de l'action d'Evelyne ?

E) Y a-t-il des situations dans notre vie où nous avons le pouvoir d'agir pour changer des choses?

Dans la famille, au travail, dans notre quartier, à Alpha-Entraide, dans la ville, etc. (Fournir un exemple). Y a-t-il des situations où nous n'avons pas de pouvoir ? (Fournir un exemple).



***Préparer une rencontre (sous forme de café rencontre) avec deux (ou trois) personnes qui vont venir parler avec le groupe de leur expérience d'«agir sur».***

Contactez les personnes à l'avance.

Des personnes seront invitées à venir rencontrer le groupe afin de parler de leur implication dans une situation qui leur tient à cœur.<sup>1</sup>

Présenter en quelques mots les personnes qui viendront et demander aux participantes et participants de préparer des questions pour cette rencontre.

Exemple: une personne impliquée dans un comité de parents ;

un membre d'un conseil d'administration ;

Ken ? Jean-Michel ? Claudine ?

un élu municipal : par exemple, un conseiller de la ville de Charny.

Présenter sommairement au groupe les personnes qui viendront les rencontrer afin que le groupe puisse préparer les questions qu'il désire poser. Voir, au besoin, à transmettre l'essentiel du contenu des questions aux invités afin qu'ils puissent se préparer.

<sup>1</sup> Pour faire le lien avec les thèmes, il serait intéressant que les personnes invitées participent, dans leur activité, à des prises de décisions ou à des moyens de pression.

## **Exercice**

Pour commencer, chacun travaille individuellement et prépare des questions qu'il ou qu'elle aimerait poser aux invités. Les questions pourront varier d'un invité à l'autre selon les activités et l'intérêt.

Mettre ensuite les questions en commun. Les écrire, les corriger et les regrouper par thème.

Les participantes et les participants se partageront les questions à poser lors de la rencontre.

## Mèrecourage<sup>2</sup>

Elle n'est pas du genre à se répandre en larmes, comme la Charlotte prie Notre-Dame. Elle est plutôt le genre à se battre, à courir à droite, à gauche, à se démerder. La jeune mère de deux enfants qui se cache derrière le prénom d'Evelyne est pauvre.

P-A-U-V-R-E. Remarquez ce mot. Bientôt, il sera disparu du dictionnaire. La semaine dernière, le *National Post* annonçait que nos gouvernements allaient réduire la pauvreté sans verser un seul sou, juste en modifiant une couple de définitions. Le taux de pauvreté passera de 17 % à 12 % Bientôt, en ce pays généreux, il faudra crever de froid dans une bouche

de métro pour avoir accès à cet enviable statut ! Éveline chef de famille monoparentale sans emploi, n'a droit ni à l'aide sociale, ni aux prêts et bourses. Elle est tombée dans une «craque» entre les programmes de la Sécurité du revenu et de l'Éducation. Elle a été abandonnée par les réformes savantes des ministres. Elle échappe à leurs sacro-saints critères d'admissibilité.

Il y a deux ans, elle vivait avec conjoint et enfants, et poursuivait avec succès des études de maîtrise entreprises en 1995. Mais en quelques mois, les malheurs se sont abattus sur elle en cascade : trois mois avant d'accoucher d'un second enfant, elle se retrouvait à la rue. Dans le tourbillon de la séparation, des déménagements, elle a obtenu une autorisation d'absence de

son programme de maîtrise où il ne lui restait qu'à terminer la rédaction de sa thèse.

Durant les premiers mois, elle est parvenue à joindre les deux bouts avec une pension alimentaire de 500 \$ par mois, ses allocations familiales. Elle a touché aussi 225 \$ d'aide sociale. Ça faisait toute la différence quand il fallait payer l'épicerie, dit-elle. Mais pour obtenir ses prestations, elle a dû renoncer à son inscription à l'université. L'aide sociale et les études, ça ne va pas ensemble.

Or, ces derniers mois, les choses s'étant un peu tassées, elle a voulu terminer sa thèse, dans l'espoir bien sûr de trouver ensuite un emploi pour faire vivre sa famille. L'université a accepté de la réinscrire et de lui accorder un ultime

<sup>2</sup> Extrait d'un article paru dans le journal *Le Soleil*, mardi 22 décembre 1998, page A5

délai, à la condition que sa thèse soit terminée en avril. Sinon, elle ne pourra obtenir son diplôme.

Or, l'aide sociale lui refuse maintenant toute prestation en raison de son statut d'étudiante. Et le ministère de l'Éducation ne lui accorde plus aucune aide financière, car son inscription à la maîtrise date de 1995(..) «Je croyais qu'après avoir été chassé de mon foyer, avec pratiquement pour seuls biens un piano, un ordinateur, ma bedaine et mon fils, plus rien ne pouvait m'arriver. En fait, la violence conjugale terminée, la véritable bagarre ne venait que de commencer», dit-elle.

Détail qui mérite d'être signalé : quand Evelyne a accouché, l'an dernier, le gouvernement venait tout juste d'abandonner les «bébé-bonus» de 2000 \$. Mais son ex-conjoint lui, a pu

bénéficier d'un congé de paternité payé. In abstentia.

Depuis septembre, elle n'a d'autres ressources que la pension alimentaire et les allocations familiales. Pour se consacrer à son mémoire, elle doit mettre le bébé en garderie. Ce qui coûte au minimum 80,00 \$ par mois. Quand le loyer (près de 500 \$), les couches, la nourriture, les chaussures, les produits d'hygiène, les vêtements, le téléphone, les médicaments et la dette contractée lors de son déménagement sont payés, il ne lui reste pas assez d'argent pour s'acheter une passe d'autobus. Non, elle n'a pas vendu, malgré les pressions de son entourage, ni son piano, vestige d'une vie antérieure, ni son ordinateur, essentiel à ses recherches. Le seul luxe qu'elle s'offre ? Le cinéma à 1 \$, parfois le mardi après-midi.

«Mon revenu est nettement insuffisant pour une famille de trois et nous n'arrivons pas à manger à notre faim (...)» Le mardi 22 décembre 1998 Journal Le Soleil, p. A5

## ATELIER 12 : LES LIEUX DE POUVOIR

### *Les lieux de pouvoir dans notre vie II*

Rencontre avec les personnes invitées à venir parler de leurs expériences à partir desquelles elles ont voulu se donner du **pouvoir d'agir** sur des situations données.

### **Exercice**

Les participantes et les participants posent leurs questions aux invités.

Retour sur les rencontres s'il reste du temps.

- Que pensez-vous des expériences qui ont été présentées ?
- Quels sont les liens avec la démocratie ?
- Quels sont les liens avec la citoyenneté ?
- Commentaires

## **ATELIER 13 : LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES**

### ***Les institutions qui concrétisent la démocratie dans notre société***

Définition :

Qu'est-ce qu'une institution ?

Les participantes et les participants disent ce qu'ils croient.

### **Exercice**

Ensuite, les participantes et les participants cherchent la définition que nous donne le dictionnaire. Choisir celle dont on va parler.

#### Informations

Une *institution*, c'est une structure, au niveau de l'organisation sociale, qu'on se donne pour «représenter», rendre concrets nos principes démocratiques.

Par exemple, le Parlement est une institution. On élit un certain nombre de personnes (125, au provincial) qui se réunissent pour faire valoir des idées, des valeurs et les rendre concrètes par des lois. Le Parlement, c'est la réunion de ces personnes.

Pour distinguer une institution d'un autre regroupement de personnes élues, précisons qu'il y a seulement les institutions qui ont le droit de lever des taxes et des impôts.

=> Ici, par rapport aux institutions, la démocratie s'exerce par le droit de vote qui est

universel : tous les adultes majeurs citoyens canadiens ont le droit de vote.

=> Ici, la démocratie est une délégation des pouvoirs et les institutions sont les

endroits où s'exerce cette délégation. Quand on vote, on demande à une personne (celle pour qui on vote) de nous représenter.

Au Canada et au Québec, on parle de trois pouvoirs :

LÉGISLATIF : c'est le pouvoir de faire des lois ;

EXECUTIF : c'est le pouvoir d'administrer les lois (ex. : faire le budget de la province) ;

JUDICIAIRE : c'est le pouvoir d'interpréter, déjuger par rapport aux lois qui existent

(on décide de ce que la loi veut dire).

Au niveau fédéral et provincial, les pouvoirs sont représentés par :

Pouvoirs	fédéral	provincial
législatif	Parlement  tous les députés élus	Assemblée nationale  tous les députés élus
exécutif	issu du parti qui a la majorité au parlement  c'est le gouvernement  certains députés  ils sont nommés	issu du parti qui a la majorité à l'assemblée nationale.  c'est le gouvernement  certains députés  ils sont nommés
judiciaire	les juges sont nommés.	les juges sont nommés.

## Exercice

Quelles sont les institutions **démocratiques** au Canada et au Québec ? Les participants et les participantes nomment les institutions qu'ils connaissent.

Les institutions

=> **Les commissions scolaires**

*Êtes-vous déjà allé(s) voter aux élections scolaire? Selon vous, quel est le pourcentage de gens qui vont voter à ces élections .*

Seulement 10 % de votants.

Dans les commissions scolaires, les élus, qu'on appelle des commissaires, ont le pouvoir d'administrer les biens (budget, transport, etc.) et le personnel (et non la pédagogie - le contenu des cours) de la commission.

*Quel est le nom de la commission scolaire de notre région ?*

=> **Les municipalités**

*Êtes-vous déjà allés voter aux élections municipales Selon vous, quel est le pourcentage de gens qui vont voter à ces élections .*

Environ 30 à 50 % de votants.

Au municipal, on met deux croix sur notre bulletin de vote : on vote pour un maire (mairesse) et pour un conseiller (conseillère).

Les pouvoirs des municipalités ne sont pas définis par la Constitution. Ces pouvoirs sont accordés par le gouvernement provincial dans les limites d'une charte (une charte par ville).



=> **Les provinces et le fédéral**

*Êtes-vous déjà allé(s) voter aux élections provinciales ? fédérales ? Selon vous quel est le pourcentage de gens qui vont voter à ces élections .*

Environ 75 à 80 % de votants.

C'est la Constitution canadienne qui détermine les pouvoirs des provinces et du gouvernement fédéral.

## **Exercice**

Comparez les pourcentages de votants :

- commissions scolaires : 10 % de la population ;
- municipalités : 30 à 50 % de la population ;
- provincial et fédéral : 75 à 80 % de la population.

Pourquoi pensez-vous que c'est comme ça ?

Est-ce que, logiquement, on n'a pas plus de chance d'avoir une influence sur un «gouvernement» municipal, qui est plus près de nous ?

Écrire les éléments de réponse sur un tableau et chercher à comprendre ensemble.

## CORRIGÉ

Nomme les 4 endroits où, ici, tout le monde a le droit de voter.

*LES COMMISSIONS SCOLAIRES*

*LES MUNICIPALITÉS*

*LES PROVINCES*

*LE FÉDÉRAL*

À quelle fréquence ont lieu les élections ?

au fédéral : \_\_\_\_\_ AU MAXIMUM TOUS LES 5 ANS.

au provincial : \_\_\_\_\_ AU MAXIMUM TOUS LES 5 ANS.

au municipal : \_\_\_\_\_ TOUS LES 4 ANS \_\_\_\_\_

dans les commissions scolaires : \_\_\_\_\_

Comment fait-on pour déclarer une personne élue dans une élection ?

\_\_\_ LA \_\_\_ PERSONNE \_\_\_ QUI \_\_\_ EST \_\_\_ ÉLUE \_\_\_ C'EST \_\_\_ CELLE \_\_\_ QUI \_\_\_  
A \_\_\_ OBTENU \_\_\_ LE \_\_\_ PLUS \_\_\_ GRAND \_\_\_ NOMBRE \_\_\_ DE \_\_\_ VOTES \_\_\_

Dans d'autres pays démocratiques, par exemple, la France, il faut avoir la moitié des votes pour être élu. Est-ce que ça fait une différence ?

---

---

## Exercice - Jeu

Préparer des bulletins de vote.

Nous allons voter pour le chanteur ou la chanteuse le plus sympathique.

Céline Dion ;

Rock Voisine ;

Linda Lemay.

Comparez deux modes de scrutin :

1. Comme on le fait ici , c'est-à-dire que la personne élue est celle qui a le plus de voix.
2. Comme on le fait en France, c'est-à-dire que la personne doit obtenir la majorité des voix.

Passez au vote secret (écrit) à la manière d'ici et élire la personne la plus sympathique.

Comptez les voix pour chacune et chacun.

Passez au vote secret une deuxième fois à la manière de la France. Et voir comment élire la personne la plus sympathique.

## CORRIGÉ

Au Parlement de la province de Québec, il y a 125 députés à l'Assemblée nationale.

- a) Si le Parti québécois a 75 députés et le parti de l'Action démocratique a 1 député, combien y a-t-il de députés du Parti libéral ?

$$75 + 1 = 76 \quad \text{et} \quad 125 - 76 = 49$$

- b) Pour qu'une loi soit votée, il faut que la majorité des députés l'appuie. À combien est la majorité à l'Assemblée nationale ?

$$125 - 1 = 124 \quad \div 2 = 62 \quad + 1 = 63$$

## CORRIGÉ

À l'Assemblée nationale du Québec, il y a 125 députés. Si les  $\frac{3}{5}$  des députés sont du Parti québécois, combien y a-t-il de députés des autres partis ?

<i>125</i>	<i>375</i>	<i>125</i>
<i>x3</i>	<i>+ 5</i>	<i>-75</i>
<hr/>		
<i>375</i>	<i>75 DÉPUTÉS DU PARTI QUÉBÉCOIS</i>	<i>50 DÉPUTÉS DES AUTRES PARTIS</i>

Combien de députés doivent voter ensemble pour former une majorité ?

*125*

*+2*

*62+1=63 DÉPUTÉS = LA MAJORITÉ*

## **ATELIER 14 : LES INSTITUTIONS**

### *Les élections municipales*

#### Introduction

Des élections municipales ont eu lieu en novembre. Discuter avec les participants de ces élections et de leur implication auprès de celles-ci. Lire le texte « La municipalité ».

#### **Les institutions au niveau municipal**

##### Les particularités

Au niveau municipal, on vote pour un maire et pour un conseiller (qui est le représentant de notre quartier). On peut voter pour un conseiller qui est membre d'un parti X et voter pour le maire qui est membre du parti Y.

=> Par exemple, le maire actuel de Lévis, M. Garon, est maire (il a été élu) mais un seul des conseillers municipaux est dans le même parti que lui.

=> Quelle difficulté cela peut-il entraîner ?

Au niveau provincial, le chef du gouvernement provient du parti politique qui a obtenu la majorité des voix : on ne peut pas avoir un Premier ministre péquiste et une assemblée nationale à majorité libérale.

Le nombre de conseillers municipaux et de conseillères municipales varie parce que ce nombre est fonction de l'importance de la population.

=> à St-Romuald : population : environ 10 000 hab.  
6 conseillers + 1 maire

=> à Québec : population : un peu moins de 200 000 hab.  
21 conseillers + 1 maire

Au niveau municipal, les élus ont un mandat fixe de 4 ans. Les élections ont lieu tous les 4 ans, le premier dimanche de novembre (cette année, c'était le 7 novembre). C'est une loi provinciale qui régit les élections municipales.

Au niveau provincial et fédéral, les candidats sont élus pour une période maximale de 5 ans et c'est le Premier Ministre qui décide à quel moment il déclenchera des élections . C'est la raison pour laquelle personne ne sait quand auront lieu les élections provinciales et fédérales.

**Exercice**

**Avancés**

**NOM:** \_\_\_\_\_ **DATE:** \_\_\_\_\_

À Saint-Romuald, le maire \_\_\_\_\_ a été élu avec \_\_\_\_\_ voix de majorité.

À Saint-Jean-Chrysostome, le maire \_\_\_\_\_ a été élu avec \_\_\_\_\_ voix de majorité.

À Saint-Nicolas, le maire \_\_\_\_\_ a été élu avec \_\_\_\_\_ voix de majorité.

Qui a obtenu la plus forte majorité ? \_\_\_\_\_

Quelle est la différence entre la plus forte majorité et la plus faible majorité obtenues ? \_\_\_\_\_

À Saint-Romuald, le maire \_\_\_\_\_ est entouré de \_\_\_\_\_ conseillers de son parti (équipe). Est-ce que cette équipe est majoritaire au Conseil ? \_\_\_\_\_

À Saint-Nicolas, \_\_\_\_\_ personnes sont allées voter sur une possibilité de \_\_\_\_\_ personnes. Combien de personnes ne sont pas allées voter ? \_\_\_\_\_

À Saint-Nicolas, y a-t-il plus de gens qui sont allés voter que de gens qui n'y sont pas allés ?

Combien de personnes de plus auraient dû aller voter pour que la majorité y soit allée ?

À Saint-Romuald, le maire a été élu avec une majorité de \_\_\_\_\_ voix. Il n'y avait que deux candidats. Si un troisième candidat s'était présenté et qu'il avait obtenu 300 voix, en prenant les 2/3 à M. X \_\_\_\_\_ (*inscrire le nom*) et le 1/3 à M. Y \_\_\_\_\_ (*inscrire le nom*), le maire \_\_\_\_\_ aurait-il été élu quand même ?<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Faire en sorte que le chiffre fictif de votes au 3<sup>e</sup> candidat fasse pencher la balance en faveur du 2<sup>e</sup> candidat.



**Exercice**

**Débutants**

**NOM :**

**DATE :**

À St-Romuald, le maire \_\_\_\_\_ a été élu avec \_\_\_\_\_ voix de majorité.

À st-Jean-Chrysostome, le maire \_\_\_\_\_ a été élu avec \_\_\_\_\_ voix de majorité.

À St-Nicolas, le maire \_\_\_\_\_ a été élu avec \_\_\_\_\_ voix de majorité.

Qui a obtenu la plus forte majorité ? \_\_\_\_\_

Quelle est la différence entre la plus forte majorité et la plus faible majorité obtenues ? \_\_\_\_\_

(+ forte majorité écrite en chiffres) X

(+ faible majorité écrite en chiffres) Y

À St-Romuald, le maire \_\_\_\_\_ est entouré de \_\_\_\_\_ conseillers de son parti (équipe). Est-ce que cette équipe est majoritaire au Conseil ? \_\_\_\_\_

1 + \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_

7 - \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_

La majorité = \_\_\_\_\_

À St-Nicolas, \_\_\_\_\_ personnes sont allées voter sur une possibilité de \_\_\_\_\_ personnes.

Combien de personnes ne sont pas allées voter ? \_\_\_\_\_

(personnes qui pouvaient voter en chiffres) X

(personnes qui sont allées voter en chiffres) Y

À St-Nicolas, y a-t-il plus de gens qui sont allés voter que de gens qui n'y sont pas allés ?

À St-Nicolas, le maire élu a obtenu \_\_\_\_\_ voix et \_\_\_\_\_ personnes sont allées voter.

Combien de personnes ont voté pour l'autre (ou les autres) candidats ? \_\_\_\_\_

## **ATELIER 15 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS**

### ***Assemblée générale annuelle de Alpha-Entraide***

Les participantes et les participants ont assisté à l'assemblée générale annuelle en «spectateurs et spectatrices». Ils sont invités à se faire une assemblée générale pour eux.

La semaine précédant cet atelier, les participantes et les participants doivent recevoir :

- un avis de convocation au prochain atelier qui sera une assemblée générale des participantes et participants ;
- un ordre du jour de la rencontre.

Agir à titre de personne ressource et donner l'information nécessaire au fur et à mesure de la démarche.

## **Ordre du jour**

### **de la 1<sup>ère</sup> assemblée générale des participantes et des participants de Alpha-Entraide**

#### **tenue le**

1. Accueil des participantes et participants
2. Ouverture de la séance
3. Nomination d'une animatrice et d'une secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière :
  - a) historique (lu par un participant) ;
  - b) la philosophie ;
  - c) la structure.
1. Lecture et adoption du dernier procès-verbal (assemblée générale annuelle de **septembre 1999**)<sup>1</sup>
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
3. Élections des administrateurs et administratrices
4. Varia
  - a) (entrent ici les sujets dont les participantes et les participants veulent discuter et pour lesquels ils désirent prendre une décision)
  - b)
  - c) bilan de cette réunion (appréciation, commentaires, etc.)
1. Prochaine réunion et clôture de la séance

<sup>1</sup> Le procès-verbal résume la réunion à laquelle ont assisté les participantes et les participants.

## Explications

L'ordre du jour :

### **Accueil des participantes et participants**

Expliquer qu'il s'agira d'une vraie assemblée générale et que les personnes auront à prendre des décisions de façon démocratique. Il faudra donc discuter de certaines questions et passer au vote.

*Pourquoi cette réunion ?* Pour participer «autrement» à une expérience démocratique. Ce qu'on fait est une vraie réunion et il nous appartiendra de décider d'y donner des suites ou non.

### **Nomination d'une animatrice et d'une secrétaire d'assemblée**

Expliquer que lors d'assemblée comme celle-ci, pour faciliter le fonctionnement, deux personnes seront nommées : une sera responsable d'animer la rencontre et une autre sera responsable de prendre les notes.

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lire ensemble l'ordre du jour. S'assurer que le contenu convient et si tel est le cas, il faudra passer au vote.

Continuer ainsi pour toute la durée de la réunion. Pour chacun des points, des explications sont données au fur et à mesure pour comprendre ce que l'on fait. Puis on passe à l'action.

À partir du point 8, il devra y avoir des propositions et si cela est nécessaire, l'assemblée devra voter. (*Voir le document : Les assemblées du conseil d'administration*)

## **Historique<sup>2</sup>**

Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière est un groupe d'alphabétisation populaire.

Cet organisme sans but lucratif fut créé grâce à l'initiative des Services d'Entraide de la région. Subventionné par le Ministère de l'Éducation en vertu du Programme de soutien en alphabétisation populaire autonome (PSAPA), Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière adhère aux principes de l'alphabétisation populaire.

## **Philosophie**

Le courant de pensée sur lequel s'appuie ce mouvement considère l'analphabétisme comme un phénomène social directement lié à la pauvreté et à l'exclusion sous toutes ses formes. Ce courant est celui du mouvement d'éducation populaire duquel est issu l'alphabétisation populaire. L'apprentissage n'est pas vu ici comme une fin en soi mais comme un moyen de prendre sa place dans la société, un instrument d'expression sociale, de prise de parole et de pouvoir sur le milieu et l'environnement.

<sup>2</sup> Ces documents proviennent d'Alpha-Entraide.

## **La structure**

Alpha-Entraide est un organisme communautaire. Il se compose :

### **=> d'une assemblée générale (vous y êtes allés)**

Elle est composée de tous les membres.

Qui est membre ? Toutes les personnes intéressées à participer aux activités de l'organisme peuvent devenir membres si elles acceptent de travailler gratuitement à la poursuite des buts de l'organisme et qu'elles acceptent d'être inscrites au registre des bénévoles.

L'assemblée générale dresse le bilan, une fois par année, des activités de l'année qui se termine et fixe les orientations, les activités pour l'année à venir.

### **=> d'un conseil d'administration issu de l'assemblée générale**

Les personnes du conseil d'administration sont élues pour administrer, gérer au nom de tous les membres. Ils s'assurent que les services offerts et les activités respectent notre mandat car Alpha-Entraide est régi par une loi qui définit et limite ses activités.

### **=> du personnel**

Il s'agit des personnes qui sont employées par Alpha-Entraide et qui assure le service : ce sont Myriam et Nathalie.

### **=> d'une équipe de bénévoles**

Ce sont des personnes qui viennent aux ateliers de formation et aux ateliers d'aide aux devoirs pour aider les participantes et les participants.

### **=> des participantes et des participants**

C'est vous.

### **Extrait des règlements généraux de la corporation<sup>3</sup>**

#### **LES OFFICIERS DE LA CORPORATION**

Le conseil d'administration est composé de sept (7) membres.

- **Le président ou la présidente**

- Anime les réunions du conseil d'administration ;
- représente officiellement l'organisme ;
- recherche le consensus au moment des prises de décision.

- **Le vice-président ou la vice-présidente**

- remplace le président ou la présidente au besoin ,
- assume des mandats confiés par celui-ci ou celle-ci.

- **Le secrétaire ou la secrétaire**

- convoque les réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale ;
- rédige les procès-verbaux pour les réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale ;
- effectue la correspondance de l'organisme.

- **Le trésorier ou la trésorière**

- est responsable des ressources financières ou matérielles ,
- s'occupe de la comptabilité de l'organisme ;
- prépare les rapports requis par la loi.

- **Les conseillers ou les conseillères (3 sièges)**

- participent aux discussions au même titre que les membres élus ;
- peuvent avoir la responsabilité d'un dossier ou d'un comité.

0 Les participantes et les participants peuvent occuper jusqu'à deux des sept sièges du conseil d'administration. Elles et ils agissent à titre de représentantes et représentants de leur groupe.

<sup>3</sup> À expliquer lors des élections du conseil d'administration

## Démocratie et citoyenneté

- 0 C'est au sein du conseil d'administration que les participantes et les participants peuvent faire entendre leurs voix. Elles et ils s'y retrouvent directement en contact avec les personnes qui prennent les décisions pour tout ce qui concerne l'organisme. C'est un lieu de pouvoir où celles-ci et ceux-ci ont leur place puisqu'elles et ils participent à l'existence d'Alpha-Entraide.



## ATELIER 16 : LES MOUVEMENTS SOCIAUX

### ***Les mouvements sociaux globaux***

Partir du fait que *la démocratie implique la liberté d'opinion, c'est-à-dire la possibilité, le droit pour chacune et chacun d'exprimer son idée.*

Être un citoyen, une citoyenne, ça ne se limite pas à l'exercice du droit de vote. C'est aussi :

- avoir et utiliser le droit de **dénoncer des situations qui nous semblent injustes** *{les participantes et les participants peuvent donner des exemples}* ;
- utiliser les moyens mis à notre disposition par la démocratie pour tenter d'influencer les décisions des gouvernements.

On a vu qu'on peut se donner du pouvoir pour agir individuellement (pensez à Evelyne qui a eu recours aux médias pour faire connaître sa situation, qui a sensibilisé des gens et qui a reçu une réponse inattendue à ses expériences personnelles).

### **Quels sont les autres moyens dont on dispose en démocratie ?**

On peut aussi se donner du pouvoir en agissant collectivement, c'est-à-dire que les gens qui partagent les mêmes idées peuvent décider d'agir ensemble, de se regrouper pour avoir plus d'impact, de visibilité. À partir du moment où leurs actions et leurs idées louchent un grand nombre d'individus, on parlera de *MOUVEMENT SOCIAL*.

Il faut distinguer le lobbying et le mouvement social.

Le lobbying est un groupe de pression qui défend les intérêts d'un petit nombre d'individus, par exemple, le lobby des chasseurs contre le contrôle des armes à feu.

Par contre, le féminisme est un mouvement social. Il a défendu les droits des femmes (de toutes les femmes) depuis plus de 100 ans. Grâce à ses actions, les femmes ont obtenu :

- le droit de vote ;
- le droit à l'avortement (dans certains pays);

- le droit à l'égalité des salaires ,
- etc.

Actuellement, le mouvement féministe, au Québec, mène une lutte. **Savez-vous laquelle ?**

C'est la lutte contre la pauvreté dont souffrent plus de femmes que d'hommes (pour des raisons historiques).

## Exercice

Lecture en groupe de l'article de l'Actualité de janvier 1996 : *«Une pour toutes... toutes pour une»*.

Répondre aux questions ensemble :

De quoi parle cet article ?

En aviez-vous entendu parler ?

Quelle distance a été parcourue par les femmes ?

Combien de marcheuses ont participé ?

Quelle est la grande victoire de cette marche ?

## CORRIGÉ

Les marcheuses avaient 10 demandes. 6 demandes ont reçu des réponses positives.  
Combien de demandes n'ont pas reçu de réponse positive ?

$$10 - 6 = 4 \text{ demandes}$$

En 1995, Madeleine Trudel, une marcheuse, avait 39 ans. Quel est son âge aujourd'hui ?

$$1999 - 1995 = 4 \text{ ans}$$

$$39 + 4 = 43 \text{ ans}$$

Les marcheuses ont parcouru 15 kilomètres le premier jour et 12 kilomètres le deuxième jour. Combien de kilomètres ont-elles parcouru pendant ces deux journées ?

$$15 + 12 = 27 \text{ km}$$

## CORRIGE

40 des marcheuses ont parcouru tous les 200 km de la marche. Si on mettait ces distances bout à bout, quelle serait la distance totale parcourue par ces marcheuses ?

$$200 \times 40 = 8000 \text{ km}$$

Les marcheuses ont parcouru 200 km et se sont arrêtées dans 60 localités. Combien de kilomètres ont-elles marché, en moyenne, dans chacune de ces localités ?

$$200 / 60 = 3 \text{ km}$$

Le slogan associé à la Marche du pain et des roses a été utilisé en 1912 par des travailleuses du textile. Quand on l'a repris en 1996, depuis combien d'années existait-il ?

$$1996 - 1912 = 84 \text{ années}$$

## **Exercice-dictée**

- 1. La Marche du pain et des roses, avec des milliers de femmes, a remis le dossier de la pauvreté sur la table du Conseil des ministres.**
- 2. Huit cents femmes ont marché deux cent un kilomètres.**
- 3. C'est ça, la démocratie.**

## **ATELIER 17 : LES MOUVEMENTS SOCIAUX GLOBAUX**

### ***Présentation de quatre mouvements***

Expliquer que le XX<sup>ème</sup> siècle a connu différents mouvements sociaux et que nous allons nous intéresser à quatre d'entre eux :

#### **Le syndicalisme**

C'est quoi ?

C'est un mouvement qui vise le regroupement des travailleurs et travailleuses pour négocier les salaires et les conditions de travail collectivement avec l'employeur. Ce mouvement est né dans les années 1800 alors que les conditions de travail dans les mines et les usines étaient extrêmement difficiles.

L'action des syndicats a permis l'amélioration des conditions de travail pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses. Parmi les gains obtenus grâce à leurs demandes, on peut compter les jours de repos, les vacances, le salaire minimum.

#### **Le mouvement écologique**

C'est quoi ?

C'est un mouvement qui vise à préserver le milieu naturel, la nature. Il est né à la suite de grandes catastrophes environnementales telles les déversements de pétrole et les accidents nucléaires.

Son action cherche à protéger la nature pour toute la population, partout sur la terre. Le recyclage domestique (les «bacs de récupération») est une conséquence directe de son action.

## Le mouvement antiracisme

C'est quoi ?

C'est un mouvement qui vise à éliminer les manifestations du racisme sous toutes ses formes. Il est né à la suite de la tentative d'extermination des Juifs par l'Allemagne nazie.

Ses actions touchent tous les individus susceptibles de souffrir du racisme (Noirs, Juifs, Arabes, etc.). Ce sont les mouvements antiracisme qui ont permis aux Noirs d'obtenir tous leurs droits civiques aux États-Unis dans les années 1960.

Le mouvement des groupes populaires ?

C'est quoi ?

C'est un mouvement qui vise à défendre les droits des plus démunis dans la population. Il est né de l'incapacité de l'État à éliminer les inégalités sociales.

Ses actions ont pour but de défendre un groupe social ( par exemple, les personnes qui reçoivent de l'assurance emploi) et qui représente un grand nombre d'individus.

Les actions de ce mouvement ont permis, entre autres, de créer des groupes qui offrent des services axés sur les besoins et les préoccupations des personnes qui y font appel. Par exemple, les groupes d'alphabétisation populaire offrent une alternative à l'école «scolarisante». Ils ont permis également de mettre en place des organismes d'aide internationale comme «médecins sans frontière».

## Exercice

Inscrire le nom de chaque mouvement sur un grand carton (4 cartons). Écrire à l'avance sur des petits cartons les phrases qui décrivent chaque mouvement, (un mouvement = 4 cartons avec 1 phrase chacun). Tous les cartons (16) sont remis pêle-mêle aux participantes et participants qui doivent choisir les bonnes phrases pour reconstituer la définition de «leur» mouvement.

## Démocratie et citoyenneté

Diviser le groupe en 4 équipes. Chaque équipe travaille sur un mouvement et doit composer une description du mouvement à partir des phrases qui lui sont proposées.

La description de chaque mouvement est composée de 4 grandes idées, résumées chacune en une phrase :

- Les buts du mouvement ;
- sa naissance ;
- son ou ses actions ;
- les résultats obtenus.

Chaque équipe présente ensuite son mouvement aux autres équipes.



## **ATELIER 18 : LES VALEURS**

### ***Les valeurs associées à la démocratie et à la citoyenneté***

Définir, avec les apprenantes et les apprenants, ce que c'est une valeur (faire ressortir ici la notion d'adhésion d'un grand nombre d'individus à une idée).

#### **Démocratie**

Demander à chaque personne de donner deux ou trois mots qui sont liés à la démocratie.

Chercher ensemble, chaque mot dans le dictionnaire et évaluer si, d'après la (ou une des) définition, c'est une valeur qu'on associe à la démocratie.

Exemple : élection n'est pas une VALEUR, c'est un MOYEN

liberté (de choisir pour qui on vote) c'est une VALEUR

Après chaque mot, animer une période de discussion. Ensemble, on décide si on accepte ou on rejette le mot. Quand on l'accepte, on l'écrit avec sa définition.

On devrait se retrouver avec une liste de mots qui représentent un ensemble de valeurs qui sont à la base de la démocratie.

#### **Citoyenneté**

Refaire la même démarche pour la citoyenneté.

Nos définitions de la démocratie et de la citoyenneté et les valeurs

«Boucler la boucle» en comparant les listes de mots avec les définitions qu'on s'était donné de la démocratie et de la citoyenneté.

<b>Titres :</b> <b>recherche documentaire</b> <b>Projet IFPCA- démocratie</b>	<b>Informations suppl.</b>	<b>Commentaires</b>
<p>Atelier permanent d'évaluation (1995 - 1997). <i>Objectif citoyenneté. La citoyenneté comme objectif de formation.</i> Lille (France), Centre régional de ressources pédagogiques.</p>	<p>- reçu le 22 juin 1999 (prêt du CDÉACF)</p>	<p>À REMETTRE POUR LE 14 JUILLET</p>
<p>BEAULIEU, Carole. « <i>Françoise David : Une pour toutes... toutes pour une</i> » dans <i>L'Actualité</i>, janvier 1996, pp. 38-39</p>		<p>- À VOIR</p>
<p>Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP). <i>Démocratie : droit ou privilège ?</i> Trois-Rivières : Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP), 1992, 62 p.</p>	<p>-reçu le 22 juin 1999</p>	
<p>CHEVRIER, Marc : Québec (Province) Ministère des Relations internationales. <i>Démocratie québécoise par les textes (La)</i>. Québec : Le Ministère, 1998. 132 p. (Études et documents)</p>		
<p>COLAS, Dominique, Emery, Claude. <i>Citoyenneté et nationalité : perspectives en France et au Québec</i> / sous la direction de Dominique Colas, Claude Emery, Jacques Zylberberg, Paris, Presses universitaires de France, C1991, coll. Politique d'aujourd'hui</p>		
<p>DAVID, Françoise. <i>Du pain et des roses : cahier des revendications et guide d'animation.</i> Montréal : Marche des femmes contre la pauvreté, 1995, 37 p.</p>		<p>oui — cf : 5</p>

<p>Titres  <b>recherché documentaire</b>  <b>Projet IFPCA - Démocratie</b></p>	<p><b>Informations suppl.</b></p>	<p><b>Commentaires</b></p>
<p><i>De la Solidarité à la Citoyenneté</i>, Rencontre Cahiers du travailleur social, Printemps 1993, no. 85, p. 7 à 18</p>	<p>- en main</p>	
<p><i>Démocratie et citoyenneté pour tous et toutes : un objectif à atteindre</i> Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, février 1999</p>	<p>- en main</p>	
<p><i>Dossier citoyenneté</i>. Montréal : Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ), 1998, p. 35-85 (Coll. : Le monde alphabétique, no. 10, automne 1998)</p>	<p>- en main</p>	
<p>HALIMI, Gisèle. <i>Droits des hommes et droits des femmes : une autre démocratie</i>. Québec : Musée de la civilisation ; Montréal : Fides, 1995, 43 p.</p>		<p>thèmes 1 et 5 ?</p>
<p>HERZOG, Philippe. <i>Quelle démocratie, quelle citoyenneté ?</i> / Philippe Herzog... [et al], Paris : Éditions de l'Ateliers, 1995, 159 p. coll. Perspectives (Éditions de l'Atelier)</p>		<p>- non trouvé en juin</p>
<p>JACOBY, Daniel. <i>La pauvreté et les droits de la personne au Québec</i>. Ste-Foy : Protecteur du citoyen, 1992, 29 p.</p>		<p>thèmes 3 et 5 ?</p>
<p>JONES, Peter. <i>Human rights, group rights, and peoples' rights</i>, dans <i>Human Rights Quarterly</i>, vol. 21, no. 1, february 1999 : 1999, p. 80 à 107</p>	<p>- en main</p>	
<p>KYMLICKA, Will. <i>Canada. Multiculturalisme et citoyenneté Canada. Politiques ministérielles et recherche. Théories</i></p>		<p>- prêté jusqu'au 26 juin à la Biblioth. Université Laval</p>

Titres recherche documentaire Projet IFPCA -Démocratie	Informations suppl.	Commentaires
<i>récentes sur la citoyenneté</i> / rapport présenté par Will Kimlicka pour Politiques ministérielles et recherche, Multiculturalisme et citoyenneté Canada, [Ottawa] : Multiculturalisme et citoyenneté Canada, 1992, 74, 66 p.		
<i>La ronde de la citoyenneté.</i> Montréal : Centre justice et foi, 1996, p. 174-184 (Coll. : Relations, no. 622, juillet-août 1996) .	- en main	** vérifier no 634 - octobre 1997
LORIoT, Gérard. <i>La démocratie au Québec, origines, structure et dynamique.</i> 1998, Ville Mont-Royal, Décarie Éditeur, 456 p.	- pp. 35 ; 43 à 57 ; 77 à 81 ; 85 à 87 ; 161 à 173 ; 203	
NICOLAS-Le STRAT, Pascal. <i>L'implication, une nouvelle base de l'intervention sociale.</i> Paris ; Montréal : L'Harmattan, C1996, 171, [1] p., collection : Technologie de l'action sociale		Thème 5 ?
<i>Renouveler la citoyenneté.</i> Montréal : Centre justice et foi, 1995, p. 120-122 (Coll. : Relations, no. 610, mai 1995)	- en main	
ROY, Paul, « On vaut plus que des miettes ! Des femmes encercleront l'Assemblée nationale en juin », dans <i>La Presse</i> , 8 février 1996		- À VOIR
SEYMOUR, Michel. <i>Nationalité, citoyenneté, solidarité.</i> Sous la direction de Seymour, Michel. Montréal Liber, 1999.508 p.		- en traitement à l'U. L. en juin
TRONQUOY, Philippe. <i>Citoyenneté et société./ cahier réalisé sous la direction de Philippe Tronquoy.</i> Paris : La documentation française, 1997, 83 p. :		- non disponible en juin

Mise à jour du document :00-02-17 12:08

<b>Titres</b> <b>recherché documentaire</b> <b>Projet IFPCA - Démocratie</b>	<b>Informations suppli.</b>	<b>Commentaires</b>
ill. Collection : Cahiers français ; no 281		

# *Bibliographie*

## BIBLIOGRAPHIE

Atelier permanent d'évaluation (1995 - 1997). *Objectif citoyenneté. La citoyenneté comme objectif de formation*. Lille (France), Centre régional de ressources pédagogiques.

BEAULIEU, Carole. « *Françoise David : Une pour toutes... toutes pour une* » dans *L'Actualité*, janvier 1996, pp. 38-39.

BERNARD, André. *Les institutions politiques au Québec et au Canada*. Montréal : Boréal, 1995, 122 p.

Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP). *Démocratie : droit ou privilège ?* Trois-Rivières : Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP), 1992, 62 p.

Charte canadienne des droits et libertés (1982).

Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975).

*Choisir la citoyenneté*. Montréal : Centre justice et foi, 1997, pp. 103 - 107 (Coll. : Relations, no. 630, mai 1997).

*Citoyenneté et démocratie locales*. Québec : La Ligue des droits et libertés - section de Québec, 1997.

*Citoyenneté et immigration Canada*.

COLAS, Dominique, Emery, Claude. *Citoyenneté et nationalité : perspectives en France et au Québec I* sous la direction de Dominique Colas, Claude Emery, Jacques Zylberberg, Paris, Presses universitaires de France, C1991, coll. Politique d'aujourd'hui.

Conseil supérieur de l'éducation, *Éduquer à la citoyenneté, Rapport annuel 1997-1998*, Québec,

Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948 -1998).

*De la Solidarité à la Citoyenneté*, Rencontre Cahiers du travailleur social, Printemps 1993, no. 85, p. 7 à 18.

*Démocratie et citoyenneté pour tous et toutes : un objectif à atteindre* Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, février 1999.

*Dossier citoyenneté*. Montréal : Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ), 1998, p. 35-85 (Coll. : Le monde alphabétique, no. 10, automne 1998).

Le Soleil, éditions du 22 décembre 1998 et du 10 juin 1999.

LORIENT, Gérard. *La démocratie au Québec, origines, structure et dynamique*. 1998, Ville Mont-Royal, Décarie Éditeur, 456 p.

*Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration* (site internet : [http :// www.mrci.gouv.qc.ca](http://www.mrci.gouv.qc.ca))

*Renouveler la citoyenneté*. Montréal : Centre justice et foi, 1995, p. 120 -122 (Coll. : Relations, no. 610, mai 1995).

SAVARD, Raymonde G. *Défis sociaux et transformation des sociétés*, Saint-Laurent (Québec).